



Projet social 2015-2019

« S'enrichir de toutes nos différences »

Juin 2015

Table des matières

Préambule commun aux Centres sociaux de Lyon	2
A l'échelle du 5 ^{ème} arrondissement.....	4
Préambule	6
Synthèse	7
1 – L'évaluation du projet 2011-2015.....	13
1.1. L'évaluation à partir de l'enquête auprès des usagers du centre socio-culturel.....	13
1.2. L'évaluation à partir des bilans d'actions.....	15
2- Le diagnostic des besoins du territoire	19
2.1. Bref historique du territoire	20
2.3. Caractéristiques démographiques.....	22
2.4. Qualité de vie du point de vue des habitants	28
2.5. Problématiques familles.....	29
3- Les souhaits exprimés par les habitants	31
4 - Le projet 2015-2019	32
4.1. Nos valeurs	32
4.2. Notre idéal pour 2015 – 2019 et sa déclinaison en axes et en principes d'action.....	32
4.3. Tableau du Projet social 2015 -2019	37
4.4. Tableau du projet familles 2015 -2019.....	43
5 - Les ressources du projet 2015-2019	47
5.1. La gouvernance	47
5.2. Les ressources humaines.....	48
5.3. L'économie du projet.....	50
5.4. La communication	53
5.5. Les locaux	54
6 – L'évaluation du projet 2015-2019.....	55

Préambule commun aux Centres sociaux de Lyon

Sans cesse sur le métier remettre notre ouvrage...

Tous les 4 ans les centres sociaux se livrent à l'exercice de revisiter leur projet associatif, l'évaluer, le mettre en discussion avec les habitants, les adhérents, les partenaires. Cet exercice, auquel peu d'organisations sont soumises à un tel rythme, est contraignant et vivifiant.

Il est contraignant car il met les équipes professionnelles et bénévoles sous la pression du « temps court » alors que la plupart de leurs actions se déploient dans le « temps long ». Education, intégration, tissage de liens sociaux, accompagnement de l'émancipation des personnes et des groupes etc. requièrent d'être inscrits dans la durée, loin du résultat immédiat et de l'évaluation à court terme. Accompagner des mutations sociales profondes, tout en étant au contact des réalités quotidiennes, demande aux centres sociaux de savoir conjuguer réactivité et prospective. Cependant, la Ville de Lyon en leur proposant une convention d'une durée de six ans, leur donne une assise qui leur permet de dérouler leurs projets de façon sereine.

Il est vivifiant car il permet des rencontres, débats, interrogations, ajustements, et qu'il offre à chaque centre social l'occasion de se faire bousculer et de s'ancrer dans « la vie vraie des habitants ». Il ouvre, aux équipes professionnelles et bénévoles, un espace propice pour s'accorder sur les valeurs qui guident leurs actions et fixer des objectifs à ces dernières, de revoir leurs façons d'agir. C'est également un moment intense de discussions avec leurs partenaires politiques et d'actions.

...Et contribuer à relever le défi du « vivre et faire ensemble »

Cette aspiration que portent les centres sociaux depuis toujours a été violemment remise en cause par les événements de janvier 2015. Déjà en 2011, ils s'alarmaient, dans le texte introductif à leurs projets, de la difficulté à « faire société », à répondre

quotidiennement aux aspirations des personnes et des groupes. Ils restent convaincus comme le disait JP Delevoy « *que la reconstruction du « vivre ensemble » ne pourra se faire sans offrir à chacun une place au sein du collectif, indépendamment de sa valeur sur le marché du travail, une place où son utilité d'être social soit affirmée et sa dignité d'être humain respectée* ». Les centres sociaux offrent aux personnes qui le désirent des espaces d'écoute de leurs aspirations, leurs besoins. Ils contribuent en cela à leur épanouissement individuel. Cependant, et dans la ligne tracée lors du Congrès de juin 2013, ils visent avec les habitants à développer collectivement leur « pouvoir d'agir ». A leur permettre de sortir du sentiment d'impuissance devant certaines situations, à chercher ensemble les chemins possibles de résolution des problèmes rencontrés. L'action des centres sociaux se déploie également à partir des envies et aspirations des personnes. Monter avec d'autres un projet, y prendre du plaisir, vivre une expérience positive et collective est assurément un puissant levier de cohésion sociale.

C'est ainsi, que la charte de partenariat signée en décembre 2013, par le Grand Lyon, la Caf du Rhône, la Fédération des centres sociaux et 20 communes de l'agglomération, *reconnaît la vocation des centres sociaux à révéler l'expression des habitants et à mobiliser leur capacité d'action.*

Pour garder cette capacité d'écoute et de mobilisation, il est nécessaire que les équipes des centres sociaux disposent de TEMPS et de la DISPONIBILITE nécessaire. Pour cela, il est souhaitable que leurs projets laissent de la place à l'imprévu, que tout ne soit pas « ficelé » pour les 4 années à venir, qu'ils se donnent les moyens d'accueillir et d'accompagner des émergences citoyennes et collectives. C'est à cette condition qu'ils contribueront à une réelle transformation sociale.

A l'échelle du 5^{ème} arrondissement

Un arrondissement à la géographie particulière, entre plateau et collines, à l'habitat à la fois dispersé et concentré à l'ouest lyonnais.

L'enjeu commun : apprendre à vivre ensemble

Les trois centres sociaux de Champvert, du Point du Jour et de Saint Just poursuivent le travail engagé depuis plus de dix ans pour la promotion des valeurs telles que la dignité, la solidarité, et la démocratie, sur le 5ème arrondissement de Lyon.

Cette collaboration ancienne est devenue si naturelle qu'au même titre que la prise en compte de nos quartiers de référence respectifs, il n'y a pas de barrières pour cette entente naturelle vers la construction de l'enjeu du « vivre ensemble ».

La cohérence associative est faite autour d'objectifs communs, toujours en direction des habitants dans une démarche de développement social local et de prise en compte de tous les publics.

De nombreux projets sont nés grâce à la connaissance et à l'échange des professionnels sur notre arrondissement, dans nos structures. Il est possible de travailler autour de différents thèmes :

- enfance et nature,
- les droits de l'enfant avec un recentrage de la journée finale dans le parc de la mairie du 5e, l'accompagnement scolaire avec le collectif auquel chaque centre adhère,
- les pratiques culturelles, les loisirs avec les sorties familiales où les responsables de secteurs se fédèrent autour des familles,
- les manifestations communes telles le Carnaval, la Biennale de la danse, le 8 décembre.

Ces projets démontrent que le travail commun entre les trois structures peut se conduire à des échelles différentes, en restant pertinent et avoir des impacts sociaux positifs. Ce peut être de petits groupes d'habitants sur des actions courtes ou des projets à l'échelle de l'arrondissement.

Le partenariat traduit également la volonté des administrateurs des 3 centres sociaux de débattre ensemble, dans un esprit de coopération et non de compétition, avec les pouvoirs publics.

Cette année leurs volontés ont été de présenter le lancement des projets social et familles de chacun, ensemble au centre social de St Just en présence de tous les représentants de la ville et de la CAF du Rhône et du conseil général.

Du point de vue de l'évolution de la population du 5^{ème} arrondissement, elle semble toujours définie par deux typologies de populations aux extrêmes, une part importante de familles aux ressources moyennes ou aisées et des poches d'habitats plus défavorisés.

D'autre part, le vieillissement de la population est une réalité. Il est souvent associé à l'isolement

et à la perte de liens sociaux. Par nos actions quotidiennes, nous contribuons à apporter des réponses concrètes à ces situations. Cela posera dans un deuxième temps la question de la prise en compte de ces publics au-delà de l'action des centres sociaux, à l'échelle de la ville d'abord et plus largement par les pouvoirs publics nationaux.

Les centres sociaux de par leur culture, leurs valeurs anciennes continueront de participer, au mieux vivre ensemble des populations de leurs territoires, de façon ambitieuse avec la volonté de contribuer à la cohésion sociale.

Le Centre social et culturel de Champvert

Le Centre social de Saint-Just

Le Centre socio-culturel du Point du Jour

Préambule

La circulaire relative à l'animation de la vie sociale de 2012 conditionne l'agrément « centre social » à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un projet social et d'un projet familles. Ces documents présentent les orientations de l'association pour les 4 années à venir, et leurs déclinaisons opérationnelles en réponse aux problématiques sociales et familiales du territoire.

La construction du projet social et du projet familles 2015-2019 s'est déroulée sur plus d'un an, de début 2014 à mi 2015. Cette opération a fait l'objet d'un projet piloté par le bureau du Centre socio-culturel. Il a été aidé en cela par 2 sociologues (dont 1 membre de la SCOP Elycoop), qui ont guidé et accompagné toute la démarche.

Les grandes étapes ont été les suivantes :

- faire un bilan du projet 2011-2015, en consultant largement des habitants,
- aller à l'écoute de la population pour recueillir les suggestions pour le nouveau projet,
- construire et décliner le projet 2015-2019.

Ce travail a été mené de façon ouverte avec la participation de nombreux acteurs :

- le « groupe projet », groupe composé de salariés, d'administrateurs, de bénévoles et d'habitants,
- des adhérents et non adhérents, interrogés dans le cadre d'une enquête par entretiens individuels semi-directifs,
- des adhérents et des usagers invités à faire part de leurs souhaits, de leurs propositions pour les 4 années à venir (chacun était invité à écrire une proposition ou une demande sur une ampoule en papier),
- des habitants consultés lors d'entretiens collectifs menés : deux avec des jeunes usagers, un avec des usagers lors de la fête du centre socio-culturel.

D'autres actions ont été organisées :

- La présentation aux partenaires (Mairie, CAF, région, État) de la démarche, en novembre, en coordination avec les Centres de Champvert et de Saint Just,
- La réunion de restitution du bilan de décembre, avec les partenaires, les personnes interviewées, le personnel et les administrateurs,
- Le travail de l'équipe de salariés, en particulier sur le projet familles,
- La rencontre avec le représentant de la CAF pour une restitution et un point d'étape,

Le groupe projet s'est réuni régulièrement pour faire avancer dans la réflexion.

Le conseil d'administration a été informé à chaque réunion, il a amendé et validé les orientations du nouveau projet.

L'assemblée générale a été informée du projet, a donné son avis sur les axes et les actions et a suggéré des indicateurs d'évaluation

Que l'ensemble de ces acteurs soient remerciés de leurs contributions, sans lesquelles rien n'aurait été possible.

Synthèse

Ce chapitre a pour objet de présenter les résultats en synthèse de la démarche mise en œuvre de début 2014 à mi 2015, afin de permettre une compréhension globale de l'enchaînement des idées. C'est donc également un guide de lecture pour la suite du document qui détaille les éléments pris en compte.

Les principales conclusions de l'étape d'évaluation analysées axe par axe du projet 2011-2015

- Axe Agir pour le bien «vivre ensemble»
 - Être un lieu d'écoute et de rencontre
 - Développer des actions favorisant la mixité sociale, culturelle et générationnelle

Les manifestations ouvertes à tous favorisent le plus la rencontre,
Le couscous et l'achat de pâtisseries au groupe de femmes, la Biennale, la grande lessive, le carnaval sont des actions qui renforcent le lien,
Le centre socio-culturel est un lieu de rencontre et de partage,
Les hommes sont moins présents que les femmes,
Les groupes de parole sont à conserver et à étendre,
Le parcours arboré a contribué à renforcer les liens familles,
Le jardin verger a contribué au bien vivre ensemble à Jeunet,
- Axe Lutter contre l'isolement
 - Être attentif à chaque situation
 - Redonner de la dignité par des actions individuelles ou collectives

La communication est nécessaire pour toucher les personnes isolées, le centre propose le réveillon et le thé dansant, la lecture et les jeux de société,
Les ateliers sociaux linguistiques permettent de retrouver la confiance et la capacité à gérer la vie quotidienne,
L'accompagnement scolaire, pour le primaire et le collège, aide à sortir de l'échec scolaire.
- Axe Renforcer le lien avec les jeunes et les intégrer à la vie associative du CS :
 - Leur donner la parole
 - Leur permettre d'agir sur ce qui les concerne et/ou concerne leur quartier

Les jeunes sont peu visibles au centre,
C'est un lieu de rencontre des jeunes, hors parents, avec d'autres,
Les activités sont dynamiques mais peu connues,
Les ados demandent un lieu de rencontre et des chantiers,
La biennale a renforcé le lien avec les jeunes, les filles en particulier,
Les chantiers jeunes ont permis un autofinancement de vacances et un gain d'autonomie.
- Axe Favoriser l'accès à la culture pour tous
 - Découverte de la culture et des cultures par des actions multiples

Les activités culturelles du centre touchent tous les publics,
Le centre pourrait proposer plus d'activités culturelles,
Le collectif Janin a défini des actions culturelles, directement gérées par les habitants.

Il ressort de cette évaluation que nous avons globalement mis en œuvre notre projet social 2011-2015 et que celui-ci répondait à des besoins et des demandes d'habitants. Aussi, notre nouveau projet social s'inscrit dans sa continuité avec toutefois des inflexions pour tenir compte de l'évolution des besoins et des demandes.

Nous relevons des difficultés sur des enjeux qui restent d'actualité :

Intégrer les jeunes à la vie associative du centre socio-culturel. La présence d'une animatrice jeunes, en contrat aidé jusqu'en juillet 2015, sur le terrain a permis de renforcer notre lien avec des jeunes, en particulier sur le quartier Jeunet (Bilan de cette expérimentation en annexe). Mais, pour autant, cela n'a pas permis de contribuer à intégrer des jeunes à notre vie associative. Cela ne correspond pas à une demande de leur part. D'autre part, les nombreuses absences pour arrêt maladie d'un animateur nous ont privés de certains points d'appui pour y travailler. Nous avons à mieux connaître les besoins et les demandes des jeunes d'une part, et leurs ressources d'autre part (par des échanges formels et informels avec les jeunes et avec des partenaires). C'est l'un des objectifs inscrits dans notre convention cadre signée avec la Ville de Lyon. Nous y travaillerons en particulier en participant à la Commission Jeunes mise en place par la Mairie du 5^{ème} arrondissement courant 2015.

La lutte contre l'isolement se heurte à la difficulté d'identifier les personnes concernées. Cela concerne particulièrement les personnes âgées sur notre territoire. Nous continuerons à mettre en œuvre des actions spécifiques (en particulier le réveillon du 31 décembre), et à avoir une attention particulière à travers les autres actions que nous menons. Cela pourrait également se travailler dans le cadre de partenariats à conserver, voire à développer avec des acteurs de proximité (l'association Entr'aide à Janin et la Mairie du 5^{ème} notamment).

Les principaux enseignements du diagnostic de territoire

Issus notamment des données CUCS, de la CAF, du site vlko.org et d'entretiens

Notre territoire d'intervention intègre les quartiers Point du Jour, Janin et Jeunet. Notre territoire d'influence est nettement plus large du fait de l'origine géographique de nos adhérents qui viennent d'autres quartiers pour pratiquer certaines activités et des partenariats que nous nouons avec d'autres associations, en particulier les 2 autres centres sociaux de l'arrondissement et les MJC Ménival et Saint-Just.

Sur Jeunet, le nombre de parents isolés avec adolescents est tout à fait notable (72% des adolescents vivent en famille monoparentale – ce taux est de 29% pour les territoires hors Contrat Urbain de Cohésion Social - CUCS).

Sur Janin, les familles immigrées en situation de précarité sont nombreuses : 64% des enfants de 6-15 ans ont une personne de référence immigrée – 60% des familles sont dans une situation précaire ou sans emploi.

Sur Ménival, 18% de la population a entre 6-15 ans, avec une surreprésentation des garçons (60%).

On constate une précarisation croissante des publics, accentuée par la crise économique.

Une proportion importante de **familles monoparentales** et plus spécifiquement de **femmes isolées avec de grands ados**. Cette population est identifiée comme particulièrement fragile par les acteurs locaux.

L'IRIS (« Ilots Regroupés pour l'Information Statistique ») de **Pierre Valdo** semble plus en difficulté avec un taux particulièrement élevé de personnes sans aucun diplôme. Il présente également le taux le plus faible de titulaires du BAC général ou professionnel ainsi que de titulaires de diplômes de l'enseignement supérieur (court ou long). Viennent ensuite **Ménival et Joliot Curie** avec des situations un peu moins tranchées.

L'entrée en établissement de type EHPAD se situe en général autour de 85 ans.

La tranche d'âge des plus de 80 ans permet donc de mettre en exergue des besoins potentiels. C'est l'IRIS du point du jour qui a le pourcentage le plus élevé de personnes de plus de 80 ans avec 19%, largement au-dessus des autres.

Le territoire est composé de quartiers bien séparés, avec chacun ses caractéristiques. Il n'y a pas d'homogénéité.

Les deux grandes caractéristiques de notre territoire sont la présence de familles dans la précarité (y compris des familles monoparentales) et la présence de personnes âgées donc des potentiels besoins associés.

Les principaux enseignements de ce diagnostic soulignent l'importance de travailler à la cohésion au sens large, c'est-à-dire aux liens entre générations, entre familles, entre les territoires. Si nous constatons une mixité au sein de notre territoire, celle-ci existe moins au sein de chacun des quartiers qui le composent. Le territoire apparaît ainsi comme une mosaïque de quartiers avec leurs spécificités propres présentées brièvement ci-dessous et des sentiments d'appartenance forts qui peuvent entraver le vivre ensemble.

L'analyse des données dont nous disposons donne les caractéristiques suivantes sur les adhérents du centre (source : fichier adhérents) :

Nous relevons que des usagers en particulier sur les quartiers Janin et Jeunet n'adhèrent pas à notre association. Ils ne sont pas considérés dans les données présentées brièvement ci-dessous. Leur prise en compte ferait certainement apparaître une pyramide des âges plus jeunes et des revenus moins élevés. Par ailleurs, à l'occasion de cette analyse, nous avons constaté que nous ne disposons pas des caractéristiques de chaque adhérent. Nous avons là une marge de progression pour mieux connaître notre public.

Origine géographique des adhérents : La grande majorité habite au point du jour, mais nous n'avons l'origine que pour 20% des adhérents.

Age : 46% ont plus de 60 ans, 66% plus de 40 ans, 17% moins de 10 ans.

Situation familiale : Célibataire ou séparé représente environ 9%, la très grande majorité des adhérents sont en couple, ou en famille.

Revenu : Environ 2/3 avec un quotient familial supérieur à 800, 1/3 en dessous.

Pluriactivités (Année de référence : 2014/2015) : La grande majorité des adhérents font une activité, 20% environ font plus d'une activité. Ce sont les adhérents qui ont les quotients familiaux les plus élevés qui font plus de 2 activités.

Une politique tarifaire en fonction du quotient familial est importante pour favoriser l'accès du plus

grand nombre à nos activités. L'association continuera à y être vigilante dans les années à venir.

On trouvera en annexe les tableaux détaillés de cette analyse.

Les principales demandes exprimées (140 au total) par les habitants pendant une campagne de consultation début 2015 peuvent être regroupées de la manière suivante :

Nous avons mis à disposition des ampoules en papiers sur lesquels les habitants étaient invités à écrire de manière individuelles des propositions d'actions.

Orientations générales

Des activités intergénérationnelles pour favoriser les échanges enfants/parents et jeunes/seniors,

Des partages sur les problèmes de société, un échange de savoirs, des débats sur la vie locale.

Un groupe de partage sur la place des jeunes, l'éducation, l'aide aux parents pour éduquer,

Plus d'activités culturelles, faciliter l'accès à la culture.

Activités

Activités individuelles :

Demande de maintien et d'évolution sur les activités existantes (modification des horaires ou plus de sessions, par exemple).

Demandes de nouvelles activités : cuisine, sorties en famille, couture, roller, vélo, piscine, accordéon, DJ électro, théâtre/danse/yoga, ateliers parents et enfants, scrabble, loto, confitures, informatique/internet.

Activités de groupe :

Débat avec ou sans repas sur les sujets de société, d'actualité, les sujets culturels.

Demande d'organiser des visites culturelles (cinéma, exposition, musique, lieux à voir).

Moyens

Covoiturage pour permettre aux seniors d'aller faire des courses, partage du bricolage et des outils.

Améliorer la communication sur les actions du centre.

Proposer une aide santé aux seniors et un conseil juridique pour tous ceux qui sont en difficulté.

Ces demandes, dont l'intégralité figure en annexe, font notamment ressortir des demandes d'échanges, de soutien et de solidarité avec et entre les habitants

Il ressort de l'ensemble de ces éléments – évaluation, diagnostic, profil des adhérents, demandes - des grandes lignes qui guident la construction de notre nouveau projet :

- le besoin d'activités pour se rencontrer et créer du lien entre les personnes et les générations,
- des demandes autour de la culture,
- des ressources des habitants et/ ou du territoire à soutenir, à mobiliser,
- des habitants qui doivent faire face à des difficultés spécifiques liées à l'âge, à leur situation familiale, à leurs ressources ou encore à leur isolement,
- des habitants prêts à proposer, définir et à participer à la mise en œuvre d'activités.

Ces grandes lignes nous ont conduits à définir l'idéal suivant auquel nous souhaitons concourir lors des 4 années à venir :

« S'enrichir de toutes nos différences pour promouvoir la culture, les valeurs de solidarité, démocratie, dignité sur notre territoire, et pour favoriser l'épanouissement et le mieux vivre ensemble »

Cet idéal se déclinera en 3 axes communs au projet social et au projet familles :

1. Favoriser les liens familiaux, sociaux, intergénérationnels et territoriaux
2. Soutenir les initiatives des habitants, en particulier les jeunes, et leur participation sur des enjeux importants pour eux
3. Favoriser un processus de décision participatif associant habitants, bénévoles et salariés, en interne et sur le territoire

Ces projets sont mis en œuvre avec trois principes d'action :

1. des partenariats locaux.
2. une attention particulière aux plus démunis, pour des personnes qui souffrent de solitude, d'isolement ou d'exclusion.
3. la transversalité.

La suite du document est structurée comme suit :

1. L'évaluation du projet 2011-2015
2. Le diagnostic de territoire
3. Les suggestions des habitants
4. Le projet 2015-2019
5. Les ressources du projet
6. L'évaluation du projet

Annexe 1 : guide d'entretien pour l'évaluation du projet social 2011-2014

Annexe 2 : bilan de l'animation de proximité expérimentale à Jeunet mi 2013/ mi 2015

Annexe 3 : Profil de nos adhérents

Annexe 4 : Propositions et souhaits des habitants consultés début 2015

Annexe 5 : Préambule commun aux centres sociaux et aux MJC du plateau pour leurs projets éducatifs jeunes

Annexe 6 : Comptes rendus des réunions de la Commission Petite enfance au 1^{er} semestre 2015

Annexe 7 : Comptes rendus des entretiens collectifs réalisés avec des jeunes

Annexe 8 : Analyse des actions du projet familles au regard des attentes de la CNAF

Annexe 9 : Bilan au 31 décembre 2014

Annexe 10 : les fiches actions du projet 2015-2019

Les annexes sont présentées dans un document à part pour ne pas alourdir le présent document.

Le projet 2015-2019 est présenté sous forme de tableaux avec la déclinaison de chaque axe en objectifs opérationnels, ceux-ci étant déclinés en actions. Ils s'appuient sur des fiches actions, non exhaustives, précisant les actions et positionnées en annexe.

Le projet social comporte 2 tableaux dont un pour le projet familles. Ce dernier est un sous ensemble du projet social. Il ne présente que le tableau relatif au projet familles.

Le projet familles cherche à associer les familles au sens large (c'est-à-dire non seulement les parents, les enfants et les jeunes mais également les ascendants, les personnes ayant de liens de parenté plus éloignés et ceux jouant une fonction familiale) aux processus mis en place.

Le projet social cherche à associer tous les habitants du territoire, à leur donner des occasions de rencontre et de cohésion. Il s'adresse en priorité à toutes les formes d'exclusion.

1 – L'évaluation du projet 2011-2015

Nous présentons ici les actions que nous avons mises en place pour évaluer notre projet 2011-2015 et leurs principales conclusions. Nous nous sommes également appuyés sur les travaux des commissions qui se sont réunies régulièrement ces 4 dernières années. La Commission « petite enfance » s'est réunie à 2 reprises au premier semestre 2015 dans le cadre de ce processus de renouvellement de projet. Les comptes rendus sont disponibles en annexe.

1.1. L'évaluation à partir de l'enquête auprès des usagers du centre socio-culturel

Nous avons identifié des critères d'évaluation pour chacun des axes de notre projet 2011-2015 :

Axe Agir pour le bien « vivre ensemble »

1. Être un lieu d'écoute et de rencontre
 2. Développer des actions favorisant la mixité sociale, culturelle et générationnelle
- Critères d'évaluation : Les liens moyens/objectifs (cohérence) et moyens/résultats (efficience)

Axe Lutter contre l'isolement

1. Être attentif à chaque situation
 2. Redonner de la dignité par des actions individuelles ou collectives
- Critères d'évaluation : Les liens moyens/objectifs (cohérence) et objectifs/ résultats (efficacité)

Axe Renforcer le lien avec les jeunes et les intégrer à la vie associative du CS :

1. Leur donner la parole
 2. Leur permettre d'agir sur ce qui les concerne et/ou concerne leur quartier
- Critères d'évaluation : Les liens besoins /objectifs (pertinence) et moyens/résultats (efficience)

Axe Favoriser l'accès à la culture pour tous

1. Découverte de la culture et des cultures par des actions multiples
- Critères d'évaluation : Les liens besoins /objectifs (pertinence) et moyens/résultats (efficience)

Un guide d'entretien a été conçu sur la base de ces critères et 17 entretiens ont été réalisés avec des usagers.

Cet échantillon ne vise pas la représentativité des usagers du centre socio-culturel, car il a été établi au fil des opportunités de rencontres en essayant d'obtenir une diversité de points de vue. Nous avons privilégié des entretiens approfondis à une méthode plus quantitative (de type sondage par exemple).

Analyse synthétique des propos des usagers dans l'ordre des thèmes du guide d'entretien :

Le centre socio-culturel, c'est pour eux :

- Un lieu de vie et de rencontres où faire des activités,
- Un très bon accueil par les salariés et bénévoles. Des améliorations sont proposées : un coin réservé aux inscriptions pour éviter les files d'attente et préserver l'intimité.

Agir pour le vivre ensemble :

On vit bien dans ce quartier qui ressemble à un village et on n'évite aucun lieu, bien qu'on n'ait rien à faire dans certains,
Le centre socio-culturel accueille tout le monde, on y rencontre les autres dans les activités,
Les fêtes, soirées, repas et manifestations ouvertes à tous favorisent le plus la rencontre,

Lutter contre l'isolement :

Aller davantage vers les personnes analphabètes, les jeunes et les ados, ceux qui ont peu de moyens, les 30-40 ans, les personnes âgées isolées.
Attirer les personnes isolées en communiquant plus, en aménageant le transport, en leur proposant le réveillon et le thé dansant, la lecture et les jeux de société.

Activités ayant favorisé une meilleure connaissance réciproque et une diminution des appréhensions pouvant exister entre habitants du quartier :

Le couscous et l'achat de pâtisseries au groupe de femmes, la biennale, la grande lessive, le carnaval. Les expos à l'extérieur pour faire connaître le centre socio-culturel.

Renforcer les liens avec les jeunes et les intégrer à la vie associative du centre socio-culturel :

Des images contrastées sur la jeunesse en général, on en voit peu au centre, et ils sont polis.
On ne sait pas bien ce qui leur est proposé. On ne sait pas s'ils participent à la vie du centre.

Favoriser l'accès à la culture pour tous : les besoins

Pour les retraités : atelier mémoire, groupe de lecture, atelier d'écriture, yoga du rire, peinture, musique africaine,
Pour les personnes actives : le cinéma, le théâtre, le dessin, les randonnées, gym, sports, café philo.

Les animations culturelles du centre socio-culturel arrivent-elles à toucher tous les publics ?

Il manque des activités pour les personnes entre 30 et 45 ans.
Les activités touchent tous les publics

Les entretiens collectifs avec des usagers :**Un entretien avec 6 femmes à Jeunet dont 3 adhérentes (apprentissage français, peinture) :**

Le Centre socio-culturel est connu pour la garde des enfants, l'apprentissage du français, discuter avec les gens.

Les animations sont appréciées, à renforcer l'hiver pour les enfants.

Entretiens avec deux mères de familles au centre socio-culturel :

Le centre socio-culturel c'est proposer des activités et faire du lien avec les gens pour aider, avoir des rencontres, du temps agréable, du partage,

les coûts d'activité sont élevés pour des revenus moyens,

Suggestions: D'autres moments autour des jeux, arts plastiques parents enfants, des ateliers, conférences, un groupe de paroles pour aider les parents qui en ont besoin.

Entretiens collectifs lors de la fête du centre (juin 2014) :

C'est un beau quartier, il y a des écoles, des commerces, le marché, le parc de la mairie. C'est magnifique, tout ce qu'on cherche, on le trouve.

Il manque des activités pour les grands ados, un cinéma, certains commerces, des bus, la limitation de l'augmentation de la circulation,

Ce que pourrait faire le centre socio-culturel : encourager la participation un public masculin à la danse de salon, proposer des activités artistiques.

Entretiens collectifs avec les jeunes (les comptes rendus de ces entretiens sont disponibles en annexe):

Avec 11 ados 11-15 ans de l'accueil de loisirs:

- Quartier sympa, joli, convivial, dynamique, manque d'animations de rues (musique), de jeux (city stade) et d'espaces de rencontres agréables et proches.
- Les lieux fréquentés : bibliothèque avec les parents, le centre socio-culturel, piscine et parc d'Alaï.
- La mobilité est facile seule ou en famille, on sort du quartier. Bonne ambiance, mais peu de mélange entre quartiers, méfiance des personnes âgées.
- Le centre socio-culturel : lieu de rencontre entre jeunes avec des gens d'âges différents (à renforcer), sans les parents, activités dynamiques, mais peu de connaissance de l'ensemble des actions jeunesse et du centre socio-culturel.

10 jeunes 16-25 ans du quartier Jeunet :

- Le quartier : Sympa, priorité aux personnes âgées par le maintien du calme et peu de prise en compte des jeunes, manque de lieux pour se retrouver entre jeunes, sentiment d'être parqués, sans mixité, pas de mélange entre habitants de Jeunet et ceux du Point du Jour, mais bonne ambiance entre voisins à Jeunet.
- Centre socio-culturel : Animation de quartier très bien pour les enfants, pas de nécessité pour les plus de 16 ans, car autonomes pour leurs activités. Manque d'infos sur les activités du centre socio-culturel (permanence CV, jobs d'été) et confusion avec les éducateurs de prévention de l'association AJD.
- Propositions : un lieu pour se retrouver, s'occuper (local, city stade ou salle de sports), plus de propositions de chantiers.

1.2. L'évaluation à partir des bilans d'actions

Le jugement évaluatif puise dans les bilans d'actions les éléments importants à retenir. Les éléments ci-dessus sont extraits des bilans que nous rédigeons annuellement pour rendre compte de nos actions à nos financeurs.

Les actions inscrites dans le Contrat Urbain de Cohésion Sociale auprès des quartiers sensibles Jeunet, Janin et Ménival :

L'action Ville Vie Vacances en direction des jeunes de Jeunet en particulier :

Objectifs de l'action : mobilisation de 2 animateurs pour :

- Accompagner les jeunes à devenir des individus responsables, respectueux et tolérants,
- Développer la mixité fille/garçon sur le territoire,

Accompagner les jeunes dans le développement de leur autonomie par la mise en place de projets individuels et collectifs.

Actions réalisées depuis l'été 2012 touchant environ 30 jeunes :

Création d'un groupe noyau mixte qui s'est élargi et fréquente régulièrement les créneaux horaires proposés : mercredis et vacances scolaires au centre socio-culturel, permanences au Collège CHARCOT.

Une animation de proximité dans le quartier Jeunet a permis de raccrocher des jeunes de ce quartier aux activités jeunes. Leur participation augmente, bien qu'il manque des filles.

La mixité sociale et culturelle des jeunes de tout le territoire a été renforcée à travers les préparatifs de la Biennale de la danse (attractive pour les filles), d'une action d'autofinancement (pâtisseries) pour un projet de camp, et des soirées jeunes régulièrement organisées au centre socio-culturel. Des échanges entre générations ont eu lieu autour de la préparation de repas des animations trimestrielles du groupe seniors.

Élaboration d'un parcours arboré sur le quartier Jeunet et son prolongement dans le 5^{ème} arrondissement :

Élaboration du parcours, inauguration (ferme ambulante, contes) et visites guidées donnant l'occasion à des habitants du 5^{ème} arrondissement de découvrir le quartier Jeunet et son verger. Réalisation d'un livret édité à 1 000 exemplaires.

Ateliers animés pendant un an par l'association « Naturama » ayant mobilisé 60 personnes (familles) et 2 classes d'enfants.

Atelier de jardinage partagé à l'année dans le verger de Jeunet :

Le jardin-verger de Jeunet est ouvert les mercredis pour accueillir les enfants, les parents et habitants de la résidence et des alentours. C'est un lieu d'écoute et d'échanges sur la vie quotidienne, on y fait du jardinage, des jeux de société, des activités manuelles autour de la nature avec les familles et adultes pour "faire ensemble". Des assistantes maternelles s'investissent avec des enfants. Les familles apprécient l'animation (fêtes, salade de fruits, inauguration du parcours arboré,...), mais ne sont pas assez disponibles.

Des animations sont réalisées avec les habitants en partenariat avec d'autres intervenants (compagnies théâtrales notamment) : scénettes, fresque, atelier photos, lecture à haute voix, moments conviviaux, cirque et poésies, pique-nique, soirée sous la yourte, vide-grenier...

Participation au groupe technique partenarial Jeunet

Tous les 2 mois : partage de réflexions, formations, création de projets.

Participation au collectif Janin :

Le collectif a évolué vers un groupe « d'invention et d'évaluation collective ». En 2014, un projet culturel collectif a été construit. La place des habitants dans les projets a évolué de manière très positive. Cela commence avec les sorties culturelles, dont les thématiques et modalités pratiques sont définies par les bénéficiaires (Cf. compte-rendu réunion de la mission culture de la Ville de Lyon du 11 juillet 2014).

Action « vers un projet culturel choisi », démarche participative impliquant des habitants du quartier Janin : 50 personnes concernées.

Un intervenant médiateur culturel et photographe a animé des ateliers d'expression avec les habitants sur leurs souhaits, envies et pratiques dans le domaine culturel et artistique, en différents lieux.

Il a été réalisé 35 affiches regroupant une image et un texte en lien avec le questionnement : « la culture : c'est quoi ? » et quelle image peut la représenter ou représenter ce que j'aime ou ce que je souhaite.

Les affiches ont été exposées dans un premier temps dans les allées par Grand Lyon Habitat et lors du Bric à Brac afin de créer des échanges et de valoriser l'expression des habitants sur le thème de la culture.

Le collectif Janin a coordonné la démarche lors de ses rencontres régulières.

L'atelier sociolinguistique en direction des publics des 3 quartiers prioritaires :

Il a concerné 28 personnes, avec 4h hebdomadaires pour l'apprentissage du français (23 personnes des 3 quartiers prioritaires, dont 18 femmes et 5 hommes en 2013).

L'objectif est d'apporter une meilleure compréhension des informations de la vie quotidienne, la confiance en soi. Il a lieu au centre socio-culturel.

« Chantiers jeunes » des 3 quartiers prioritaires:

En 2013, un animateur a encadré 3 chantiers avec des jeunes des quartiers Jeunet, Janin et Ménival : 28 jeunes de 14 à 21 ans ont repeint le gymnase de la quarantaine, L'Espace 33, et lambrissé la cuisine du centre socio-culturel. Cela a permis un autofinancement de leurs activités et un départ en vacances. Ces chantiers permettent d'accompagner les jeunes les plus fragiles dans leur émancipation et leur autonomie. D'autres projets sont à l'étude.

Les actions inscrites dans le Plan Educatif Territorial (PEDT) de l'Académie de Lyon (2013-2014) :

Parentalité Janin, Jeunet et Point du Jour :

Une réelle mixité sociale, culturelle, intergénérationnelle a été obtenue grâce à l'augmentation du nombre des accueils en maternelles en fonction de l'actualité (fêtes), à plusieurs ateliers avec les parents dont l'atelier parents-enfants maternelle et primaire, aux ateliers de réflexion sur les rythmes scolaires.

« Ecoutez et animez des histoires en famille », Janin, Jeunet et Point du Jour :

Une animation socioéducative 1h le mercredi matin a concerné 5 familles (5 parents et 9 enfants) : atelier de lecture et travaux manuels (origami,...) sur les histoires lues.

Réussir sa scolarité Janin, Point du Jour :

Le partenariat est en place avec 2 écoles pour les enfants en difficulté : 3h hebdo pendant 32 semaines pour l'aide au travail scolaire, aide aux devoirs et jeux éducatifs sur ordinateur. Les enfants ont progressé dans leurs apprentissages.

Parole en jeu, Jeunet :

Travail autour du livre et de la lecture, une fois par semaine dans les écoles par groupe de 10 enfants. Apprentissage de l'échange sur les lectures faites.

Accompagnement scolaire d'adolescents :

Animation socioéducative avec l'animateur jeunesse au sein du Collège CHARCOT avec 26 jeunes de 12 à 14 ans à la demande des enfants et des familles : 2 fois/semaine de 12h30 à 13h30. Amélioration du niveau des jeunes dans les matières ciblées, vision positive du milieu scolaire, autonomie et argumentation, entraide.

Ce bilan de nos actions n'est pas exhaustif mais porte notamment sur des actions que nous souhaitons poursuivre.

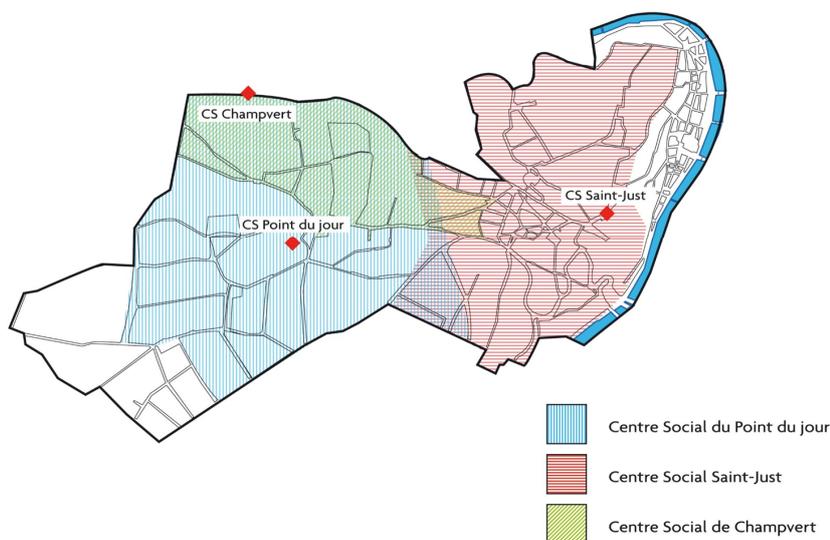
En revanche, le Conseil d'administration a décidé de ne pas poursuivre la gestion d'un Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole (ALAE) au-delà de l'année expérimentale 2014-2015. Il a fondé sa décision sur un échange en Conseil d'administration à partir d'un document de bilan présenté en annexe. « Le CA a décidé, en mars 2015, à la majorité, de ne plus gérer d'ALAE à la prochaine rentrée scolaire 2015, soulignant d'une part, que les rythmes de l'enfant ne sont pas assez pris en compte et d'autre part, que la gestion d'un ALAE est trop lourde pour notre Association et se fait au détriment d'autres actions » (rapport du trésorier).

Par ailleurs, face à la faible fréquentation de notre accueil de loisirs pour les 6/11 ans sur les vacances scolaires, nous avons décidé de ne pas le maintenir. Cet accueil ne correspond manifestement pas à une demande des familles. Nous expliquons cette faible fréquentation par la proximité de partenaires qui proposent des ALSH avec notamment des locaux plus adaptés. Une réflexion est en cours sur les activités alternatives que nous pourrions proposer.

2- Le diagnostic des besoins du territoire

Notre territoire d'intervention intègre les quartiers Point du Jour, Janin et Jeunet. Notre territoire d'influence est nettement plus large du fait de l'origine géographique de nos adhérents qui viennent d'autres quartiers pour pratiquer certaines activités et des partenariats que nous nouons avec d'autres associations, en particulier les 2 autres centres sociaux de l'arrondissement et les MJC Ménival et Saint-Just.

Zones d'intervention des Centres Sociaux sur le 5ème arrondissement



Ce diagnostic est issu du croisement de différentes sources de données :

- l'enquête écoute habitants des quartiers CUCS 2013,
- le contrat CUCS 2011-2014,
- le site vlko.org : site de données en ligne mis en place par la ville de Lyon à partir des données publiques en particulier pour les données du recensement 2011 localisées à l'IRIS
- des données localisées 2013 de la CAF, la Direction Générale des Services Fiscaux et la CNAM, mises en ligne sur le site de l'Insee,
- 14 entretiens individuels non usagers menés par le centre socioculturel,
- des entretiens collectifs :
 - fête de quartier en juin 2014,
 - temps de restitution des enquêtes avec les partenaires et les usagers interrogés en 2014.

2.1. Bref historique du territoire

Le territoire considéré se situe à l'arrière des quartiers historiques et touristiques du Vieux-Lyon et de Fourvière. Il est composé de quartiers plutôt résidentiels. Jusqu'au milieu du XXe siècle, ce secteur comportait de nombreuses résidences secondaires de riches familles lyonnaises. Il était prisé pour sa qualité de vie et son environnement verdoyant.

Cette zone s'urbanise dans les années 1950 et voit l'apparition d'immeubles résidentiels de standing en particulier sur le Point du Jour mais aussi d'équipements sportifs et culturels ainsi que des commerces de proximité. Les premiers ensembles immobiliers se construisent souvent au milieu des parcs boisés des anciennes villas.

Parallèlement, à la fin des années 1950 douze barres d'habitations sont construites sur le domaine de Ménival.

Les années 1970 voient l'apparition de l'ensemble de la rue Sœur Janin.

Des écoles et un centre commercial sur Champvert complètent l'urbanisation. Malgré cela, le secteur a su conserver une certaine qualité environnementale et de nombreux espaces verts.

Champvert est aussi le lieu où se trouve le centre de réadaptation fonctionnel des Massues pour les accidentés de la route.

On peut donc constater à la fois un développement urbain lié à un historique « de standing », qui valorise un environnement de qualité, et en parallèle la construction de quartiers d'habitat social plus denses en direction de populations plus en difficulté.

Le secteur dans son ensemble est bordé par Tassin, Sainte-Foy lès-Lyon, et au nord par Lyon 9^e. Il se poursuit vers Lyon 5^e en direction des quartiers historiques, Saint Just, Fourvière...

2.2. Place de la politique de la ville sur le territoire considéré

Le secteur comportait jusqu'à une période récente 3 quartiers CUCS (Contrat Urbain de Cohésion Sociale) : Ménival, Jeunet et Janin, qui totalisent plus de 3700 habitants, soit 8% de la population de l'arrondissement. Ils concentrent des difficultés économiques et sociales. Pour autant, des bilans successifs ainsi que les enquêtes « écoute habitants » annuelles (notamment celle de 2013 à laquelle nous nous sommes référés) font remonter des améliorations.

En 2013 :

- **89% des habitants se sentent bien dans leur quartier** et 82% souhaitent y rester pour Jeunet, 80% pour Ménival et 66% seulement pour Sœur Janin contre 75% en moyenne dans les autres quartiers CUCS.
- les habitants sont de plus en plus satisfaits de la propreté et de l'entretien de leur immeuble, avec des disparités suivant le quartier : de **84% sur Ménival**, on passe à seulement 62% sur Sœur Janin
- **les habitants fréquentent de plus en plus les équipements culturels** mais semblent moins bien connaître les structures juridiques.
- 15% des habitants seulement sont engagés dans une association,
- **85% se sentent en sécurité dans leur quartier, un chiffre stable depuis 2011**, même si on observe une **augmentation sensible des personnes témoins ou victimes d'actes de délinquance** dans leur quartier. Ces personnes évoquent principalement des actes de vandalisme, des dégradations et des problèmes de drogue.

- sur le plan de la santé, **84% estiment être en bonne santé**. Ce taux est légèrement inférieur à la moyenne des CUCS (85%) et des territoires hors CUCS (91%).
- 37% déclarent limiter leurs dépenses de santé (contre une moyenne CUCS de 33%) notamment à cause des délais d'attente pour obtenir un rendez-vous et du manque d'ophtalmologues.
- les **relations avec les gens du quartier sont plutôt bonnes** bien que cet item soit moins fréquent pour Jeunet et Ménival par rapport à l'ensemble des quartiers CUCS.
- au sein des équipements socioculturels, **c'est le centre socio-culturel du Point du Jour qui est le plus fréquenté (35% des habitants)** puis la MJC de Ménival (33%).
- **Plus de la moitié des habitants pensent qu'il manque des activités pour les jeunes dans le quartier.**

Néanmoins, certains indicateurs de précarité mettent en évidence la persistance de difficultés sociales et économiques et les bilans de la politique de la ville s'accordent à dire que ces quartiers sont toujours « des enclaves urbaines et sociales insuffisamment ouvertes sur le fonctionnement du 5ème arrondissement et où les bailleurs connaissent des difficultés à maintenir un habitat et un cadre de vie de qualité pour les habitants. ».

Selon ces documents :

- 22 % des habitants bénéficient de la Couverture Maladie Universelle Complémentaire,
- **74% des actifs sont ouvriers ou employés,**
- Sur les 3 quartiers, la part de la population active en situation de chômage ou travail précaire est importante et supérieure à la moyenne des quartiers hors CUCS de Lyon (42% sur Jeunet, 32% sur Janin, 27% sur Ménival – moyenne hors CUCS 24%),
- Sur Jeunet, le nombre de parents isolés avec adolescents est tout à fait notable (72% des adolescents vivent en famille monoparentale, ce taux est de 29% pour les territoires hors CUCS)
- Sur Janin, les familles immigrées en situation de précarité sont nombreuses : 64% des enfants de 6-15 ans ont une personne de référence immigrée, 60% des familles sont dans une situation précaire ou sans emploi
- Sur Ménival, la jeunesse compte, puisque 18% de la population a entre 6-15 ans, avec une surreprésentation des garçons (60%).

Par ailleurs, un diagnostic partagé avec les acteurs du territoire mené en 2010 et en 2012-2013 permet de constater :

« - **Une précarisation croissante** des publics accentuée par la crise économique.

- Cette précarisation touche **tous les publics** (familles, jeunes, personnes seules)
- On constate que l'habitat social très majoritaire à Janin et Jeunet continue d'accueillir des ménages en grande difficulté.
- A Ménival, **malgré une réelle mixité sociale** sur le quartier, présence nombreuse de ménages en situation de fragilité économique **qui peuvent facilement basculer dans la précarité** suite, par exemple, à la perte d'un emploi.

- Une proportion importante de **familles monoparentales** et plus spécifiquement de **femmes isolées avec de grands ados**. Cette population est identifiée comme particulièrement fragile par les acteurs locaux. »

Les quartiers Jeunet et Ménival sont sortis de la géographie dite prioritaire redéfinie par l'Etat et entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2015, malgré ces indicateurs de fragilité. Ils sont considérés « en veille active » par la Ville de Lyon. Seul le quartier Sœur Janin reste inclus dans la géographie prioritaire définie par l'Etat.

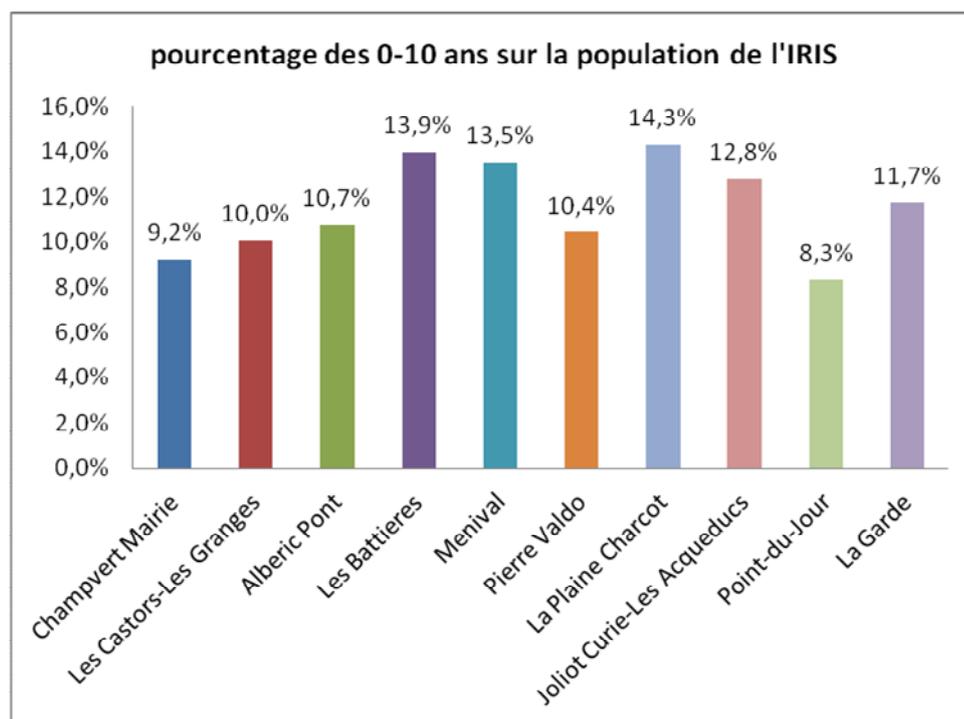
La persistance de besoins sociaux sur les quartiers Janin et Jeunet nous conduisent à poursuivre nos interventions sur ces quartiers dans le cadre d'actions spécifiques, de partenariats (notamment avec les écoles Truffaut et Les Gémeaux, ainsi qu'avec les associations CSF et Entr'aide), et via des sites qui nous permettent une présence physique effective (Espace 33 à Janin et un jardin à Jeunet).

2.3. Caractéristiques démographiques

1. Le public jeune

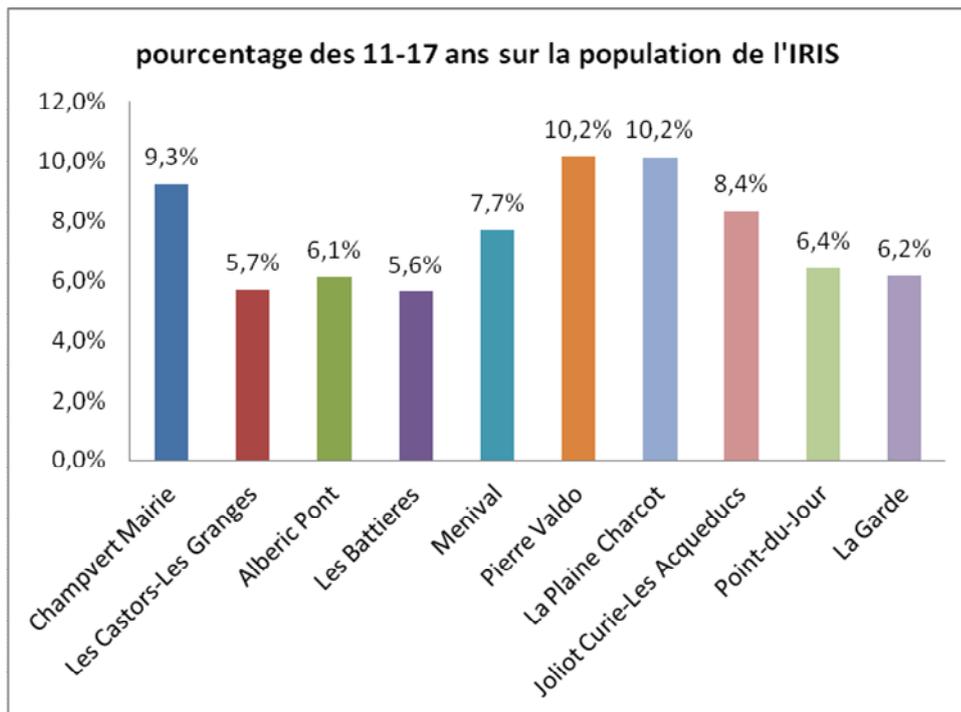
Trois tranches d'âge sont proposées pour l'observation :

- les 0-10 ans
- les 11-17 ans ce qui correspond à l'adolescence
- les 18- 25 ans pour les jeunes adultes



Source : Insee, recensement 2011

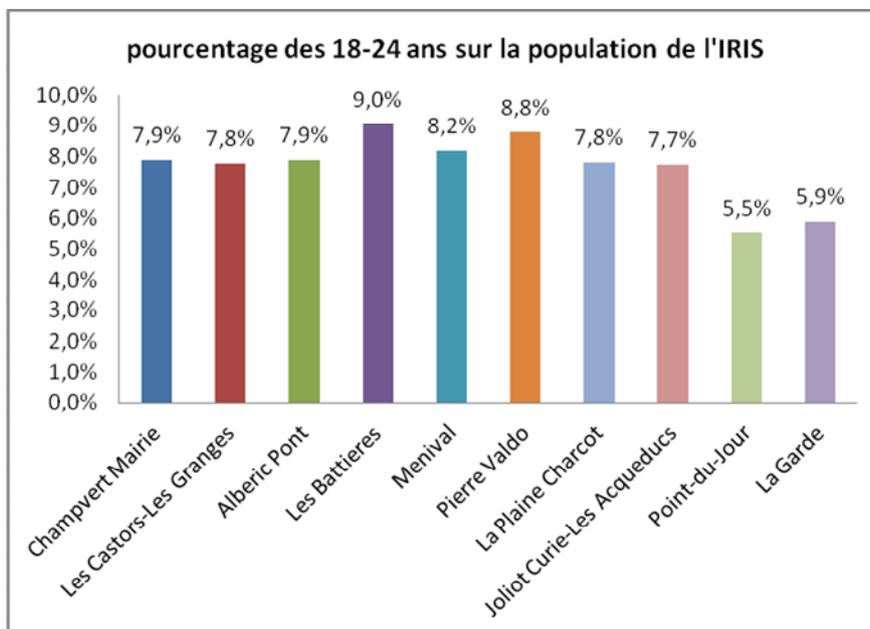
Pour les plus jeunes, les quartiers de **la Plaine, des Batières et de Ménival** se détachent. Celui du Point du Jour a un pourcentage plus faible que les autres.



Source : Insee, recensement 2011

Au niveau du public adolescent, ce sont **Pierre Valdo, La Plaine puis Champvert Mairie** qui se distinguent.

Sur le Point du Jour, le pourcentage d'adolescents n'est plus aussi bas en proportion.



Sources : Insee, recensement 2011

Les disparités sont moins importantes pour les jeunes adultes même si on voit de nouveau se détacher les **Battières et Pierre Valdo, puis Ménival**. Le Point du Jour revient en « queue de peloton » avec 5,5% de sa population.

Éléments sur le niveau de qualification des jeunes.

	% pop. 15 ans ou plus non scolarisée sans diplôme	% pop.15 ans ou plus non scolarisée BAC BP	% pop.15 ou plus non scolarisée diplôme enseignement supérieur
Champvert Mairie	12,03%	16,13%	39,51%
Les Castors-Les Granges	10,81%	15,94%	46,94%
Alberic Pont	13,80%	17,65%	45,25%
Les Battieres	9,48%	17,83%	43,96%
Menival	15,87%	15,01%	38,88%
Pierre Valdo	25,33%	13,33%	31,77%
La Plaine Charcot	13,29%	16,53%	41,46%
Joliot Curie-Les Acqueducs	15,83%	14,73%	37,02%
Point-du-Jour	10,92%	14,32%	39,34%
La Garde	8,74%	21,33%	48,01%

Source : Insee Recensement 2011

L'IRIS de **Pierre Valdo** semble plus en difficulté avec un taux particulièrement élevé de personnes sans aucun diplôme. Il présente également le taux le plus faible de titulaires du BAC général ou professionnel ainsi que de titulaires de diplômes de l'enseignement supérieur (court ou long). Viennent ensuite **Ménival et Joliot Curie** avec des situations un peu moins tranchées. **La Garde et les Castors** enregistrent le plus fort taux de diplômés de l'enseignement supérieur.

Perception des habitants sur le public jeune :

Lors de l'animation de la fête de quartier, des habitants indiquent :

« Il faut faire quelque chose pour les jeunes de 16-18 ans, c'est le plus gros problème. Mais même si on leur propose quelque chose c'est pas sûr qu'ils acceptent. »

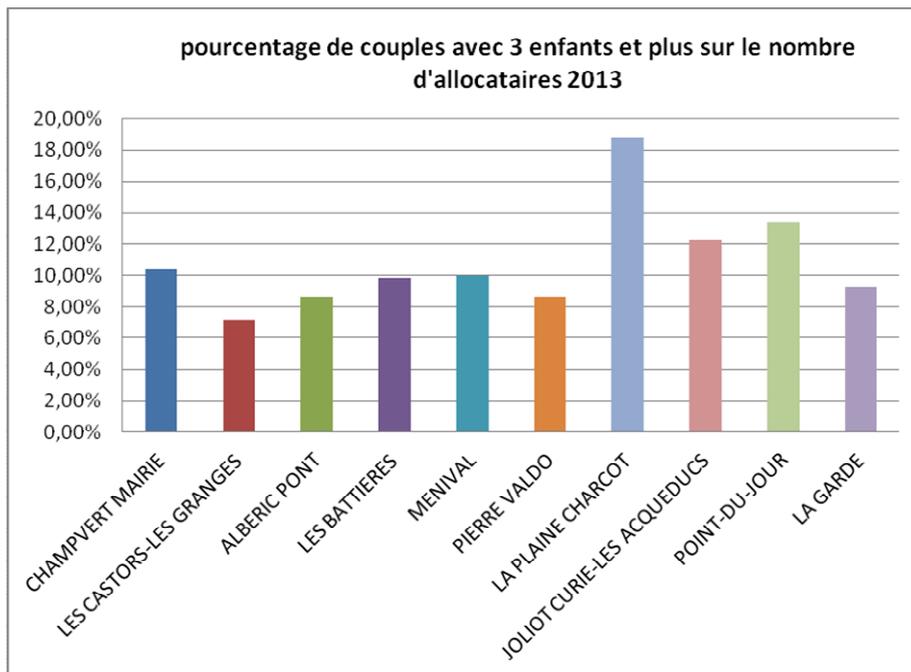
« Les parents ont du mal à tenir les grands ados. »

« Problème des jeunes à Sœur Janin qui font des dégradations dans les immeubles, et vont jusqu'à mettre le feu dans les voitures. Il faudrait essayer de les sensibiliser, leur demander ce dont ils ont envie. Ils sont peut-être défavorisés au niveau de l'emploi ? »

2. Autres caractéristiques

Les familles nombreuses sont particulièrement présentes sur l'IRIS de La Plaine. Les données CAF ont été préférées à celles du recensement car plus récentes (2013). De plus les prestations familiales couvrent presque l'intégralité de la population, en particulier avec plusieurs enfants.

Le Point du Jour arrive en seconde position. Ainsi, même si le pourcentage de jeunes enfants est plutôt bas, la composition familiale fait apparaître un poids non négligeable de familles nombreuses.



Sources : données CAF 2013

Les catégories socio professionnelles

	CSP principale	CSP secondaires majeures
Champvert Mairie	retraités (34,9%)	employés et prof.intermédiaires (environ 14%)
Les Castors-Les Granges	retraités (33,9%)	cadre, prof. intell.sup. (17,2%) et prof. intermédiaires (16,8%)
Alberic Pont	retraités (31,3%)	prof.intermédiaires (17,8%) et employés (15%)
Les Battieres	prof. interméd. (21%)	retraités et cadre, prof intell.sup (19%)
Menival	retraités (24,9%)	autres (18%), cadres et prof intell. Sup (15,3%)
Pierre Valdo	autres (28%)	retraités (24,1%), cadre et prof.intell.sup (13%)
La Plaine Charcot	retraités (28,3%)	cadre et prof intermédiaires (environ 16%)
Joliot Curie-Les Acqueducs	retraités (27,5%)	prof intermédiaires (19,9%) et employés(16%)
Point-du-Jour	retraités (46,8%)	cadre et autres (environ 13%)
La Garde	retraités (36%)	prof. intermédiaires (16%) et cadres (14%)

Source : Insee Recensement 2011

La population étudiante de Lyon est jeune et pèse de façon importante dans la pyramide des âges. Elle relativise ainsi le poids de la catégorie « Retraités ». Puis viennent plutôt les catégories supérieures et intermédiaires.

Les ouvriers sont en « perte de vitesse », l'emploi se développant davantage sur le secteur tertiaire.

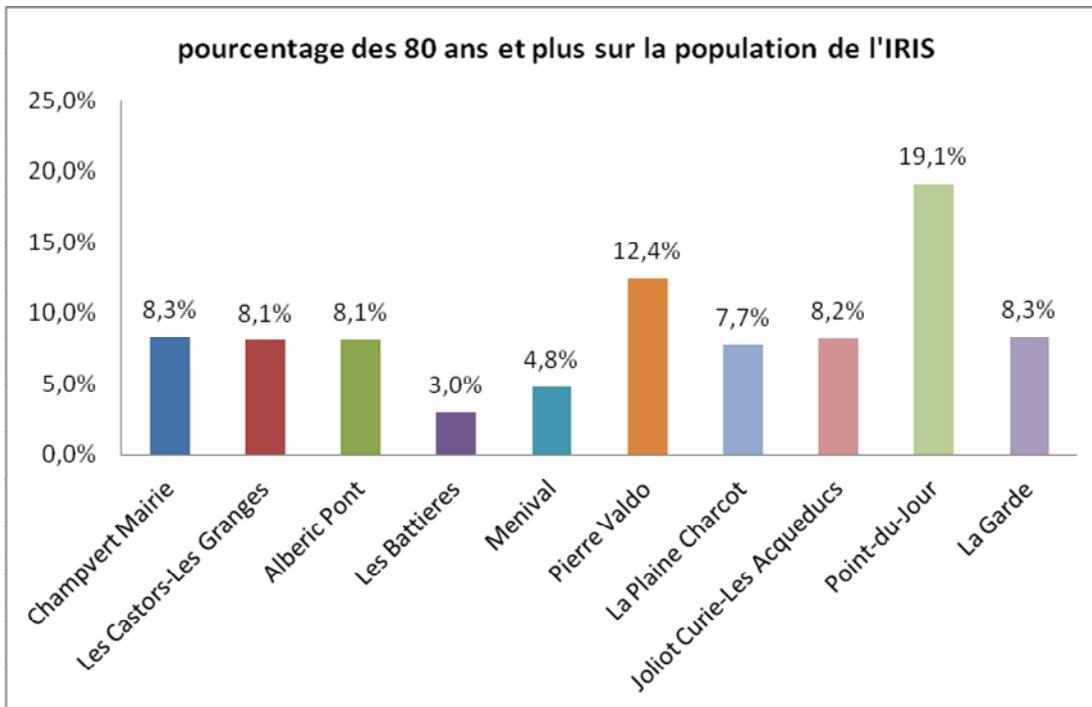
Globalement, les professions intermédiaires et supérieures sont bien présentes, même si les pourcentages sont parfois inférieurs à la moyenne lyonnaise : le poids des retraités provoque souvent cette « minoration ». Les catégories employés et ouvriers sont plus faibles.

Compte tenu de la forte proportion de retraités, il est apparu nécessaire de situer les personnes âgées pour adapter la réponse aux besoins, sur une tranche d'âge bien ciblée des plus de 80 ans.

Dans son étude sur le Vieillissement, le Grand Lyon avait distingué différentes périodes :

- les 60-70 ans qui sont plutôt des personnes « âgées » actives,
- les 70-85 ans qui rentrent progressivement dans un « imaginaire de précaution »,

- les plus de 85 ans qui sont plus souvent confrontés à des problématiques de dépendance.
L'entrée en établissement de type EHPAD se situe en général autour de 85 ans.
La tranche d'âge des plus de 80 ans permet donc de mettre en exergue des besoins potentiels.



Source : Insee, recensement 2011

Sur le plan socio démographique, on observe ainsi des territoires bien différents qui nécessitent une approche spécifique sans pour autant faire oublier la vocation globale d'un centre socioculturel.

Le dialogue avec les autres acteurs du territoire semble indispensable pour ne pas se disperser ou intervenir en doublon.

Une synthèse des caractéristiques sous forme de tableau fait apparaître notre territoire comme une mosaïque des quartiers spécifiques. Ce constat a été confirmé par les habitants et les acteurs qui se sont réunis le 9 avril 2015 à la MJC de Ménival dans le cadre d'un « World café » pour travailler sur des orientations des contrats de ville 2015-2020.

Nom de l'IRIS et Ex-CUCS	Revenus bas et inégalités	Difficultés sociales	Familles monoparentales	Allocataires isolés	Taux de personnes âgées + 80ans	Familles nom-breuses	Taux de +15 ans sans diplôme	Public jeune
CHAMPVERT MAIRIE (Sœur Janin)	Revenus les plus bas et fortes inégalités	Ressortent fortement	Taux le plus élevé	Taux assez important				11-17 ans
LES CASTORS-LES GRANGES				Taux important			Fort taux de diplômés supérieur	
ALBERIC PONT			Taux assez important				Fort taux de diplômés supérieur	
LES BATTIERES								0-10ans 18-25 ans
MENIVAL (Ménival)	Revenus les plus bas et fortes inégalités		Taux important				Taux important	0-10ans 18-25 ans
PIERRE VALDO (Jeunet)	Revenus les plus bas et fortes inégalités	Ressortent également mais < Champvert	Taux assez important	Taux assez important	Taux assez important		Taux important	11-17 ans 18-25 ans
LA PLAINE CHARCOT						Taux important		0-10 ans 11-17 ans
JOLIOT CURIE-LES ACQUEDUCS			Taux important				Taux important	
POINT-DU-JOUR	Des revenus élevés et +homogènes			Taux important	Taux important	Taux assez important		
LA GARDE	Des revenus élevés et + homogènes						Fort taux de diplômés supérieur	

2.4. Qualité de vie du point de vue des habitants

La perception du quartier par les habitants **est positive**, notamment grâce au cadre agréable, au niveau d'équipement, et à la présence des commerces de proximité.

Lors de l'animation fête de quartier, des habitants se sont ainsi exprimés dans ce sens :

« **C'est un beau quartier**, il y a des écoles, des commerces, le marché, il est envisagé même en bio le mercredi. **C'est magnifique, tout ce qu'on cherche, dont on a besoin, on le trouve.** »

« Le théâtre du Point du Jour : en dessous il y a une salle pour jouer aux cartes, c'est un lieu convivial à côté des boulistes. Par contre, le théâtre en lui-même est vieillot, ne donne pas envie d'y aller, de voir des pièces. Pour d'autres, il est bien. »

Dans les entretiens avec les non usagers, toutes les personnes estiment que **le quartier est agréable**, qu'on s'y sent bien. Il est bien équipé, il y a des commerces, des espaces verts, **une vraie qualité de vie**.

Avec des bémols :

« **Il manque un cinéma**. Le centre social fait du cinéma en plein air « tout le monde dehors ». Sinon le cinéma est à Tassin ou Vaise, la Duchère mais c'est loin. »

Il manque des lieux, des animations, surtout pour les jeunes (café le soir). « Des magasins ludiques (commerciaux, culturels), sur le modèle de Vaise à Valmy. Là-bas il y a toute une rue équipée de magasins de vêtements, de belles librairies orientées pas vers l'actualité mais vers des livres ludiques (romans, BD, beaux-livres). Un endroit où tu te promènes et fais du lèche-vitrines. »

« **Le soir ce n'est pas animé, on est obligé d'aller dans le centre-ville**. Des idées : un café sympa pour les jeunes, Le Bénédicte et Le Narval ne sont pas adaptés, besoin d'une ambiance cool, de musique ».

« Il manque encore des commerces, un magasin de chaussures, de vêtements... »

« **Les dessertes ne sont pas suffisantes notamment pour le 46**, il passe parfois toutes les 20 min, ce n'est pas une ligne priorité (les C...) Si on sort le soir, le 46 s'arrête à 20h30. C'est trop juste. On est obligé de prendre la voiture pour aller dans les réunions le soir par exemple, pour se distraire (surtout vers Sœurs Janin). »

« La circulation de plus en plus importante : traversée EST/Ouest, engorgement de plus en plus important. »

Certains notent des disputes, de la délinquance et la police qui passe souvent.

Pour d'autres, ce sont **surtout les constructions, d'immeubles, d'équipements** qui façonnent le quartier. Ces constructions entraînent aussi beaucoup de déménagements, de mouvements de populations mais sans réelle mixité. « Sur le plan investissement, construction de crèches, la petite enfance, les personnes âgées. Je vois les réparations des rues, des trottoirs. Je peux parler de Ménival, de mon petit coin. Chacun pour soi, chaque nationalité vit séparée sauf les enfants qui jouent ensemble. La mixité sociale ne se fait pas. ». On note alors moins d'entraide, plus de chacun pour soi, aussi à cause des problèmes économiques.

Les espaces verts sont cependant préservés, de même que la qualité de vie.

Il y a des disparités suivant les quartiers : le Point du jour est reconnu comme bien équipé en médecins et en commerces alors que Ménival est ressenti comme moins fourni en commerces,

moins « propre ».

2.5. Problématiques familles

Des échanges entre professionnels de l'association¹ et avec certains partenaires² ont permis d'identifier des problématiques de territoire vécues par les familles :

Les difficultés économiques liées notamment au chômage, et leurs incidences sur la vie quotidienne.

Une surreprésentation de familles monoparentales sur certains quartiers, notamment des mères élevant seules leurs enfants adolescents.

Certains parents démunis face à l'éducation et aux comportements de leurs enfants, et en difficulté dans leurs relations avec les institutions. L'école et des structures sociales peuvent également être en difficulté.

Le sentiment d'appartenance à un quartier qui est vécu positivement mais peut aussi être un frein à la mobilité.

Les violences intrafamiliales de nature et d'intensité très variables.

Parmi celles-ci, nous avons retenu la problématique suivante parce ce que nous sommes interpellés à ce sujet aussi bien par des enfants que des parents de manière parfois indirecte et qu'elle peut nous mettre en difficulté :

En quoi les violences intra familiales bouleversent la cellule familiale et les relations avec l'extérieur ?

Il peut s'agir de violences physiques mais également de violences psychiques ou encore économiques. Il s'agit toujours de violences vécues, ressenties sans que nous connaissions les intentions de leur auteur. Nous n'avons souvent que la version d'une personne et sa version est empreinte de sa subjectivité. Nous essayons d'être vigilants à nos propres cadres de référence qui peuvent nous amener à qualifier de violentes des situations qui ne sont pas vécues de cette manière-là.

- Les causes des violences que nous avons repérées à partir de situations réelles que nous avons analysées peuvent être diverses : des difficultés économiques, des représentations de la place de la femme ou encore des rôles parentaux, des tensions au sein du couple, des séparations difficiles, la solitude d'un des parents dans l'éducation des enfants...
- Les conséquences au sein de la cellule familiale se caractérisent par sa fragilisation et sa potentielle désorganisation : solitude de l'un des parents, infantilisation et privation des droits du conjoint, reproduction de schéma de dépendance, difficultés dans l'éducation des enfants, mise en cause de la fonction parentale, comportement des enfants perturbé,

¹ Une synthèse est présentée en annexe.

² Notamment après la réunion du Collectif Janin du 30 avril 2015 avec le Centre social et culturel de Champvert, la Métropole, les AJD, Entraide, Valdocco

troubles du comportement de la fratrie, sentiment d'insécurité, séparation, déménagement de l'un des conjoints...

- Les conséquences à l'extérieur de la cellule familiale sont diverses. Elles se traduisent souvent à travers des difficultés de socialisation de l'enfant (difficulté de prendre la parole, besoin de se retrouver exclusivement entre pairs...) et plus largement de la famille, les habilités de l'enfant et son comportement (agressivité, mutisme, tristesse, violence... notamment à l'école), des restrictions d'activités sociales et de loisirs...

Notre proximité avec les familles et parfois avec plusieurs membres d'une même famille nous permet de tisser, à travers la diversité de nos actions, une relation de confiance. Ce sont dans les temps informels, les interstices, que des personnes peuvent nous confier des situations de violence qu'elles vivent. Nous pouvons également en faire l'hypothèse à travers des comportements que nous observons. Ce lien particulier nous donne une responsabilité particulière à agir.

Ecouter, entendre est déjà agir. C'est une fonction essentielle et importante pour les personnes. Les actions identifiées dans le cadre de notre projet familles favorisent les rencontres, les échanges avec les parents et/ou les enfants et surtout entre eux. Au-delà, dès lors que nous repérons une personne dans une situation de danger, nous avons à solliciter des partenaires plus spécialisés que nous dans l'accompagnement individuel et/ou à faire une information préoccupante. Cela relève le cas échéant d'une réflexion collégiale en réunion d'équipe parce que nous savons que ce sont des décisions importantes qui peuvent remettre en cause le lien de confiance que nous avons créé avec les familles concernées.

Cette problématique ne constitue pas un axe de notre projet familles mais est davantage en toile de fond des 3 axes que nous avons retenus et de leurs déclinaisons. Elle est très présente dans notre fonction d'accueil.

Par ailleurs, lors de nos échanges avec la MDR en particulier, et à partir de nos propres observations, nous avons également fait le constat d'une problématique importante liée à la séparation de la mère avec le jeune enfant. Elle peut avoir des répercussions importantes tant sur la cellule familiale que sur le développement de l'enfant, en particulier sa socialisation et l'acquisition de certaines habilités. La proximité que nous développons avec les familles du fait en particulier de la taille de notre EAJE et la demande de partenariat notamment de la MDR nous incitent à vouloir travailler à cette problématique avec une visée de prévention : une séparation de qualité pour chacun permet en effet de prévenir les répercussions évoquées précédemment.

A titre expérimental, nous prévoyons d'accueillir dans nos locaux une professionnelle de la MDR intervenant par ailleurs au domicile des familles à l'aide de jeux : après l'introduction d'un tiers à domicile, l'animation de séances collective en petit groupe dans un autre lieu est certainement un levier pertinent pour préparer cette séparation mère-enfant. Au-delà, nous prévoyons une attention particulière pour l'accueil d'enfants confrontés à cette problématique au sein de notre EAJE.

3- Les souhaits exprimés par les habitants

Les habitants ont été consultés en début d'année 2015, essentiellement au sein des activités du centre socio-culturel, pour faire part de leurs souhaits et/ou propositions. Chacun était invité à écrire individuellement des propositions d'actions sur des ampoules en papier. Nous en avons recueillis 140 au total qui peuvent être synthétisées et regroupées de la manière suivante :

Orientations générales

Des activités intergénérationnelles pour favoriser les échanges enfants/parents et jeunes/seniors.

Des partages sur les problèmes de société, un échange de savoirs, des débats sur la vie locale.

Un groupe de partage sur la place des jeunes, l'éducation, l'aide aux parents pour éduquer,

Plus d'activités culturelles, faciliter l'accès à la culture.

Activités

Activités individuelles :

Demande de maintien et d'évolution sur les activités existantes (modification des horaires ou plus de sessions, par exemple).

Demandes de nouvelles activités : cuisine, sorties en famille, couture, roller, vélo, piscine, accordéon, DJ électro, théâtre/danse/yoga, ateliers parents et enfants, scrabble, loto, confitures, informatique/internet.

Activités de groupe :

Débat avec ou sans repas sur les sujets de société, d'actualité, les sujets culturels.

Demande d'organiser des visites culturelles (cinéma, exposition, musique, lieux à voir).

Moyens

Covoiturage pour permettre aux seniors d'aller faire des courses, partage du bricolage et des outils, Améliorer la communication sur les actions du centre.

Proposer une aide santé aux seniors et un conseil juridique pour tous ceux qui sont en difficulté.

Ces demandes, dont l'intégralité figure en annexe, font notamment ressortir des demandes d'échanges, de soutien et de solidarité avec et entre les habitants.

Lors de sa dernière réunion, le groupe projet a passé en revue ces propositions pour s'assurer que chacune d'entre elle avait bien été prise en compte. Nous avons repris certaines propositions dans notre projet social et notre projet famille 2015-2019, en les reformulant éventuellement. D'autres n'ont pas été reprises notamment parce qu'il nous a semblé qu'elles ne relevaient pas de nos missions.

4 - Le projet 2015-2019

4.1. Nos valeurs

Les membres du groupe projet ont identifié les valeurs qui doivent guider nos projets pour les 4 années à venir. Elles ont été validées par le Conseil d'administration :

VIE LOCALE DU QUARTIER – LIEU POUR TOUS
PARTICIPATION – CITOYENNETE – DEMOCRATIE – BENEVOLAT
ENTRAIDE – SOLIDARITE – DIGNITE – RESPECT
ACCOMPAGNER DES PROJETS – PARTENARIAT
CULTURE
TRANSVERSALITE – MULTICULTUREL – OUVERTURE – INTERGENERATIONNEL
ECHANGE – COMMUNICATION – ECOUTE
PARTAGE – CONVIVIALITE – BONNE HUMEUR

Ces valeurs croisent et précisent les valeurs énoncées dans notre « Charte fédérale »

La dignité humaine

Reconnaître la dignité et la liberté de tout homme et de toute femme est l'attitude première des acteurs des Centres sociaux et socio-culturels.

La solidarité

Considérer les hommes et les femmes comme solidaires, c'est à dire comme étant capables de vivre ensemble en société, est une conviction constante des Centres sociaux et socio-culturels depuis leurs origines.

La démocratie

Opter pour la démocratie, c'est, pour les Centres sociaux et socio-culturels, vouloir une société ouverte au débat et au partage du pouvoir.

4.2. Notre idéal pour 2015 – 2019 et sa déclinaison en axes et en principes d'action

Le croisement du diagnostic du territoire avec l'évaluation de notre projet 2011-2014 d'une part, et nos valeurs d'autre part, nous ont amené à définir un idéal auquel nous souhaitons concourir pendant les 4 années à venir :

« S'enrichir de toutes nos différences pour promouvoir la culture, les valeurs de solidarité, démocratie, dignité sur notre territoire, et pour favoriser l'épanouissement et le mieux vivre ensemble »

Cet idéal s'incarnera à travers la mise en œuvre de 3 axes :

- Favoriser les liens familiaux, sociaux, intergénérationnels et territoriaux
- Soutenir les initiatives des habitants, en particulier les jeunes, et leur participation sur des enjeux importants pour eux
- Favoriser un processus de décision participatif associant habitants, bénévoles et salariés, en interne et sur le territoire

Ce projet se mettra en œuvre selon trois principes d'action :

- des partenariats locaux,
- une attention particulière aux plus démunis, pour des personnes qui souffrent de solitude, d'isolement ou d'exclusion,
- la transversalité.

Des partenariats locaux

L'association développe des relations de partenariat avec différents types d'organisation pour toujours favoriser la coopération et éviter toute forme de compétition. L'importance des besoins sociaux et des demandes des habitants d'une part et le recours à de l'argent public d'autre part imposent en effet ce principe d'action pour être, collectivement, les plus efficaces et les plus efficaces possible.

Les actions de l'association s'inscrivent dans le cadre des **conventions annuelles et pluriannuelles signées avec les institutions publiques partenaires** :

- la Ville de Lyon (convention cadre, conventions de mise à disposition de locaux, conventions liées au Contrat éducatif local et aux Quartiers en Politique de la Ville),
- la CAF de Lyon (Agrément, Etablissement d'Accueil du Jeunes Enfants - EAJE, Accueil de Loisirs Sans Hébergement, Vacances),
- la Métropole (convention de partenariat, EAJE, PMI),
- l'Etat via les relations développées notamment dans le cadre de la politique de la Ville (le quartier Janin demeure dans la nouvelle géographie prioritaire du 1^{er} janvier 2015) et la DRJSCS (Séjours, Accueil de Loisirs Sans Hébergement).

Dans ces cadres politiques, l'association favorise et entretient des relations régulières avec les représentants de ces institutions, notamment Monsieur le délégué du Préfet, et les services techniques :

- Département de l'animation de la vie sociale de la CAF du Rhône,
- Direction de l'éducation et Direction du développement des territoires/ Service Développement Social Local de la Ville de Lyon,
- Maison Du Rhône (MDR) et PMI de la Métropole.

Elle entretient également une relation de proximité avec la mairie du 5^{ème} arrondissement, représentée au sein du Conseil d'administration du Centre socio-culturel.

Le Conseil d'administration de la CAF du Rhône y est également représenté par la présence d'un de ses membres qui y siège de droit.

Le territoire d'intervention du centre socio-culturel est maillé d'un **réseau de structures locales, sociales et culturelles**. L'association entretient des liens forts avec les 2 autres centres sociaux de l'arrondissement, particulièrement avec le Centre social et culturel de Champvert compte-tenu de notre proximité géographique et de nos interventions sur le quartier Janin auprès de publics distincts (plutôt auprès d'un public enfants et jeunes pour le Centre social et culturel de Champvert, et d'un public adultes pour le Centre socio-culturel du Point du jour).

- Chacune des associations siège au Conseil d'administration de l'autre association. Des projets conjoints permettent aux professionnels des 3 associations de collaborer régulièrement ensemble : le Centre social de Saint-Just porte le projet sur les droits de l'enfant,
- le Centre social et culturel de Champvert le projet Enfance et nature,
- le Centre socio-culturel du Point du Jour le projet de Carnaval.

Ces projets et bien d'autres (notamment la fête des lumières ou les quartiers nomades) nous lient également avec nos partenaires MJC (Ménival et Saint-Just). Nous sommes vigilants à faire vivre ces relations de partenariats par des actions concrètes et notre participation à des comités de pilotage pluri-partenariaux.

Le Centre socio-culturel développe également des partenariats avec d'autres associations intervenant localement, par exemple :

- Les éducateurs de prévention des AJD : l'articulation de dispositifs spécialisés d'accompagnement individuel et d'actions collectives de droit commun favorise le parcours de jeunes confrontés à des difficultés spécifiques.
- L'association Valdocco : une bonne articulation de notre présence sur le quartier Jeunet permet d'éviter de nous mettre en concurrence et accroît les opportunités que peuvent saisir les habitants. Plus concrètement, nous n'intervenons pas sur le quartier sur les mêmes créneaux horaires. Cette articulation fait l'objet d'une réunion annuelle pour s'assurer de notre bonne relation.
- L'association Mirly Solidarity est accueillie tous les mois depuis le mois de janvier 2015 dans les locaux de l'Espace 33 (Quartier Janin) : cette association propose un soutien concret à l'insertion professionnelle qui est un enjeu important dans une période de fort chômage. Plus généralement, il est important de souligner que l'Espace 33 mis à disposition par la Ville de Lyon auprès du centre socio-culturel du Point du jour est aujourd'hui utilisé par 4 organisations : outre notre association, le centre social et culturel de Champvert, le Relais assistant maternel (RAM) et donc depuis peu Mirly solidarité. Il accueille également les réunions du Collectif Janin. Ces bonnes coopérations permettent d'optimiser l'utilisation de ce local.
- La Maison de l'enfance de Ménival : nous entretenons des relations ponctuelles via les actions collectives territoriales au sein desquelles nous nous retrouvons et des échanges entre professionnels, notamment pour orienter au mieux les familles en fonction de leurs demandes.
- Des associations d'habitants : notamment l'association Entraide (nous participons à son CA et pouvons lui apporter un appui conseil en réponse à des demandes de sa part) et la Confédération Syndicale des Familles (CSF) qui siège à notre CA. Les autres associations qui y sont représentées sont : ACARA, le Centre social et culturel de Champvert, le Comté d'intérêt local (CIL). Les associations siégeant au sein de notre CA, selon les dispositions prévues dans nos statuts, disposent de 4 places.

Le Centre socio-culturel travaille également en partenariat avec des organisations publiques implantées sur le territoire notamment :

- les écoles (école maternelles, école élémentaire Curie, collège Charcot),
- la bibliothèque municipale de Lyon (médiathèque du Point du jour, bibliobus).

Notre relation est à renforcer avec l'antenne de la MDR impasse Secret.

Le Centre socio-culturel participe également au Conseil de quartier Ménival/ Battières/La Plaine.

Une attention particulière aux plus démunis, aux personnes souffrant de solitude, d'isolement ou d'exclusion.

Nous sommes vigilants à être à l'écoute des personnes vivant des situations difficiles. Cette vigilance s'exerce déjà au sein de l'association à l'égard notamment des bénévoles et des adhérents. Elle se traduit par des attentions entre les personnes que favorisent des relations humaines de qualité : cela peut consister à prendre des nouvelles d'une personne que nous voyons moins et qui a pu nous faire part de difficultés. C'est par exemple également accueillir une personne au sein d'une activité en fonction de ce que lui permet sa santé.

Cette attention particulière s'exerce également à travers la fonction accueil portée par tous les bénévoles et tous les salariés. Elle consiste alors à savoir prendre le temps, à favoriser des moments informels parce que c'est souvent à ces occasions que des personnes peuvent confier les situations qu'elles vivent. L'accueil du centre socio-culturel tenu par des bénévoles joue ici un rôle très important. C'est un choix de l'association de solliciter des habitants pour accueillir bénévolement d'autres habitants – qu'il s'agisse d'un accueil physique ou téléphonique. Ces bénévoles sont soutenus dans leur mission par un professionnel, en l'occurrence la comptable de l'association.

Cette attention peut se traduire par l'organisation d'activités dont nous savons qu'elles vont plus particulièrement mobiliser des personnes pouvant souffrir de solitude parce qu'elles sont proposées sur des temps où celle-ci est souvent plus difficile à vivre : les thés dansant un dimanche par mois et le réveillon du 31 décembre pour lequel un covoiturage est organisé. Mais au-delà de ce type d'actions, il s'agit surtout de veiller à ce que, dans la mesure du possible, toute personne puisse participer aux activités proposées. Une attention particulière est accordée aussi bien à l'accessibilité physique (par le choix des salles d'activité) ou financière (par l'établissement de grilles tarifaires en fonction du quotient familial et par une modération de l'augmentation des prix selon les possibilités de l'association).

Le comportement de chacun, le respect des différences, l'absence de jugement de valeurs sont autant de leviers essentiels de ce principe d'action.

La transversalité

La transversalité entre les secteurs d'activité permet aux professionnels de confronter leurs points de vue et analyses sur des sollicitations et/ou des situations vécues, et de proposer le cas échéant des réponses globales à certaines demandes. Ces demandes peuvent être provenir soit par deux professionnels distincts de l'association soit en complémentarité avec l'un de nos partenaires.

La transversalité favorise également le renforcement de liens intergénérationnels et la cohésion au sein de la famille dès lors que des professionnels intervenant auprès de publics d'âges différents travaillent ensemble et peuvent proposer des actions conjointes.

La transversalité repose sur une bonne collaboration entre professionnels. Celle-ci se noue non seulement dans des temps formels mais aussi dans des temps informels. Une réunion d'équipe organisée tous les 15 jours et dans des temps de formation auxquels participent plusieurs salariés. Il est proposé une journée de formation annuelle réunissant tous les salariés de l'équipe dite permanente pour soutenir la cohésion d'équipe et travailler ensemble sur une problématique spécifique. En 2015, la thématique retenue est la communication au sein de l'association.

4.3. Tableau du Projet social 2015 -2019

Dans toutes ses actions, le centre socio-culturel sera vigilant à avoir une attention particulière aux personnes souffrant de solitude, d'isolement ou d'exclusion. Cela passe en particulier par la qualité de la fonction accueil : bénévoles et professionnels à l'accueil mais également tout un chacun sollicité par un ou des habitants. Cette fonction nécessite notamment une disponibilité et des temps informels qui favorisent, selon notre expérience, l'expression de difficultés personnelles et/ou familiales.

MD - METHODE DIFFERENTE - EP-NOUVEAU ou EFFORT PARTICULIER

Situation problème	Orientations	Objectifs opérationnels	Actions	Indicateurs
<p>Le diagnostic présente le Point du jour comme une mosaïque de quartiers avec des caractéristiques parfois singulière.</p> <p>La diversité – à tout niveau – pourrait favoriser de réelles mixités.</p> <p>Mais, celles-ci ne se vivent pas spontanément. Au contraire, des fossés existent et se creusent peut-</p>	<p>1) Favoriser les liens familiaux, sociaux, intergénérationnels et territoriaux</p>	<p>1.1) Favoriser la rencontre et les échanges entre habitants</p>	<p>MD - Elaborer et mettre en œuvre une politique de communication en direction des habitants</p>	<p>Formation de l'équipe permanente sur les enjeux liés à la communication</p> <p>Mise en place d'une commission communication</p> <p>Mobilisation des supports internes (hall, newsletter, site internet) et externes (Le Progrès, Lyon citoyen...)</p>
			<p>Activités adultes</p>	<p>Présence au forum des associations</p> <p>Nombre d'adhérents</p> <p>Diversité des actions proposées</p> <p>Implication des intervenants dans la vie du centre socio-culturel (relai d'information, mobilisation pour la fête du centre)</p>
			<p>Hall d'accueil et sas</p>	<p>Mise à disposition d'informations</p> <p>Expositions</p> <p>Nombre de bénévoles à l'accueil</p> <p>Existence d'un espace d'expression</p>
			<p>Jardin à Jeunet</p>	<p>Commentaires des participants/ des habitants de la résidence/ des personnes extérieures recueillis par l'animatrice.</p> <p>Présence (selon le cahier de jardin)</p>

Projet social 2015 2019 du centre socio culturel du point du jour

être. Par ailleurs, certaines personnes souffrent de solitude, notamment des personnes âgées et des parents élevant seul leurs enfants.				Les actions qui émergent	
			La bourse aux vêtements/ Le coffre à jouets	Nombre de déposants Tendance de la fréquentation d'une année sur l'autre Echanges avec les déposants et les acheteurs sur l'organisation, l'accueil Appels téléphoniques	
			Club séniors	Nombre d'adhérents Nombre de personnes présentes Activités spécifiques proposées (hors jeux de carte et échecs) Satisfaction des personnes	
			Thé dansant	Nombre de thé dansant Nombre de personnes présentes Activités intergénérationnelles proposées	
			Carnaval	Retours, commentaires des habitants, des partenaires. Ambiance en amont et le jour J Nombre de personnes en amont et le jour J	
			Parcours arboré	Retours et commentaires du public, des partenaires sur les actions	
			MD - Echanges sur des enjeux de société en développant nos savoir-faire en matière de débat.	Nombre d'échanges organisés Sujets traités Nombre de personnes présentes Relais vers des temps d'échanges organisés par des partenaires	
			1.2) Favoriser la mobilité géographique des habitants	Séjours de vacances pour les 11 – 15 ans	Nombre et durée des séjours Nombre de jeunes présents Nombre de filles/ garçons Provenance des jeunes (mixité sociale) Qualités relationnelles entre les jeunes et avec les animateurs Nombre et qualité des initiatives prises par le groupe Retour des jeunes et des familles sur la qualité du séjour
				Projets culturels menés en partenariat avec des associations voisines (Fêtes des lumières, Quartiers	Nombre de projets menés en partenariat Participation aux Comités de pilotage Qualité du partenariat Communication relayée par le centre socio-culturel

Projet social 2015 2019 du centre socio culturel du point du jour

			nomades...)	Nombre de personnes mobilisées Pertinence de la rencontre entre les publics
			Animation de proximité à Jeunet (sous réserve de moyens supplémentaires)	Bilan de 2 ans d'expériences (mi2013 – mi 2015) Négociation d'un plan d'action et de ressources supplémentaires au vu du bilan.
			Mise en place d'un projet éducatif 11/15 ans commun aux structures du 5 ^{ème}	Validation d'un préambule commun aux associations parties prenantes Nombre de réunions d'échanges
			1.3) Favoriser l'insertion sociale et/ou professionnelle	Ateliers sociolinguistiques Nombre de participants Assiduité, autonomie, aisance dans la prise de paroles Evolution, progression dans l'apprentissage de la langue Réussite des examens au dilf, delf, dalp (et nombre d'inscrits) Orientation, accompagnement si besoin vers des structures d'insertion par l'emploi (sollicitation, nombre de demandes)
			Réveillon du 31 décembre	Nombre de personnes inscrites Nombre de bénévoles mobilisés Tarif en fonction des revenus Appréciation qualitative des personnes le soir même (à chaud) Appréciation qualitative par la Commission (à froid)
			Insertion professionnelle des jeunes	Nombre de jeunes mobilisés dans le cadre de chantiers loisirs Nombre de jeunes accompagnés pour la rédaction d'un CV ou des conseils liés à l'emploi Nombre de jeunes accueillis en stage découverte, EMT, ou professionnels Nombre de jeunes orientés vers des structures de l'insertion professionnelle Nombre de permanences tenues par Mirly Solidarité à l'Espace 33. Nombre de jeunes positionnés sur le dispositif « jobs d'été »
Un	2) Soutenir les projets des habitants et leur	2.1) Etre à l'écoute des personnes, identifier	Accueil	Qualité à l'accueil Sentiments des usagers de l'attention qui leur est portée

Projet social 2015 2019 du centre socio culturel du point du jour

<p>développement social est fondé sur une réelle participation des habitants. Leurs attentes, leurs ressources ne sont pas toujours prises en compte par les associations et les pouvoirs publics (Cf. rapport « Ils ne savent pas ce qu'on pense... », « Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires »).</p> <p>Des habitants sont porteurs d'initiatives et sont prêts à s'engager.</p> <p>L'association dispose d'un savoir-faire qu'elle peut certainement développer</p>	<p>pouvoir d'agir sur des enjeux importants pour eux</p>	<p>leurs besoins, leurs attentes</p>		<p>Pertinence des réponses aux demandes</p>
			<p>Ecoute habitants par des habitants et des professionnels</p>	<p>Nombre de demi-journées d'accueil tenues par des bénévoles Nombre de réunions d'équipe durant lesquels un temps spécifique est consacré à ce que nous disent les habitants, aux évolutions que nous repérons. Nombre de réunions de CA durant lesquels où un temps spécifique est consacré à ce que nous disent les habitants, aux évolutions que nous repérons.</p>
		<p>2.2) Favoriser la participation des habitants dans des projets portés par le centre socio-culturel ou par des partenaires</p>	<p>« Fil en scène »</p>	<p>Nombre de participants et assiduité Emergence des potentiels Acquisition des bases en couture, progression Echanges de pratiques des savoirs avec l'intervenante et entre les participants Reconnaissance du travail par les structures solliciteuses</p>
			<p>Biennale de la danse</p>	<p>Nombre de participants Mixité sociale Qualité des relations et des échanges au sein du projet Inclusion des publics isolés Implication de plusieurs secteurs du centre</p>
			<p>L'engagement bénévole au sein du centre socio-culturel (au sein des activités/ à l'accueil)</p>	<p>Nombre de bénévoles Nombre de nouveaux bénévoles Systématisation de la signature de la charte du bénévolat Nombre de bénévoles formés</p>
	<p>2.3) Accompagner des groupes d'habitants dans la réalisation de leurs projets</p>	<p>EP - Piques niques aoutiens</p>	<p>Nombre de piques niques Nombre de personnes Nombre de bénévoles mobilisés Auto-organisation</p>	

Projet social 2015 2019 du centre socio culturel du point du jour

<p>encore davantage</p> <p>Un préambule commun aux projets éducatifs des secteurs jeunes des MJC et CSx du plateau précise que l'émancipation est leur objectif premier. Nous avons à revisiter nos pratiques dans ce sens.</p>			EP - Sorties pendants l'année	<p>Nombre de sorties organisées</p> <p>Nombre de personnes</p> <p>Nombre de bénévoles mobilisés</p> <p>Auto-organisation</p>
			Groupe « Femmes entre L »	<p>Nombre d'habitantes qui constituent le groupe et assiduité</p> <p>Mobilisation, force de proposition, initiatives</p> <p>Sollicitation de la participation du groupe par des partenaires sur des projets</p>
			EP - Groupe de locataires Jeunes	<p>Retours du groupe</p> <p>Pérennité du groupe</p> <p>Légitimité du groupe face aux résidents</p> <p>Autonomie du groupe</p> <p>Qualité des relations groupe / Grand Lyon Habitat</p>
			Accompagnement de projets portés par des jeunes	<p>Nombre de projets</p> <p>Degré d'implication du groupe</p> <p>Qualité de l'implication</p> <p>Apprentissage de savoir-faire et de savoir-être</p> <p>Bilan de chaque projet soutenu</p>
			Association « Foyer du collège Charcot »	<p>Nombre de jeunes inscrits</p> <p>Nombre de jeunes présents sur chaque séance</p> <p>Qualité/ diversité des activités mises en place</p> <p>Mise en place de la « semaine des talents »</p> <p>Mixité de genre/ d'âge</p>
			MD - Soutien aux associations locales	<p>Nombre de sollicitations</p> <p>Réponses apportées</p> <p>Conventions signées avec les partenaires</p>
			MD - Foot en salle	<p>Nombre de jours d'ouverture de la salle</p> <p>Nombre de personnes présentes</p> <p>Nombre d'échanges avec les AJD</p> <p>Identification de personnes qui assument une ou des responsabilités dans le cadre de cette activité</p>
			EP - Soutenir l'auto-	<p>Nombre de propositions d'adhérents</p>

			organisation d'activités au sein du centre socio-culturel	Réponses données à ces propositions Auto-organisation d'activités
			EP - Favoriser les mises en réseau d'habitants	Nombre de mise en réseau au sein de l'association (entraide informatique, cours d'accordéon, 2 ^{ème} vie des objets...) Communication sur d'autres réseaux (réseaux d'échanges de savoir de la MJC, association Entraide...)
Les habitants sont souvent consultés mais peu partie prenante des décisions qui les concernent. La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine entend associer davantage les habitants aux décisions, à travers notamment des conseils citoyens. Cette orientation suppose de revisiter nos pratiques.	3) Favoriser un processus de décision participatif en interne et sur le territoire	3.1) Veiller à ce que chaque personne partie prenante des instances associatives prenne part aux délibérations	MD - Fonctionnement collégial des instances statutaires	Nombre de réunions. Taux de présence. Nombre de personnes candidates pour siéger au CA, Bureau. 1 temps de réunion par instance pour faire le point sur leur fonctionnement et identifier des marges de progrès.
			Travail en commissions	Définition des objectifs de chaque Commission. Participation d'adhérents, d'habitants (non administrateurs) aux Commissions. Nombre de réunions. Taux de présence.
		3.2) Favoriser la concertation entre les acteurs intervenants à Janin et à Jeunet	Collectif Janin/ Groupe technique Jeunet	Diversité des acteurs représentés. Participation de nouveaux acteurs qui interviendraient sur ces territoires Nombre de réunions. Nombre de présences effectives de représentants du Centre socio-culturel à ces instances. Projets auxquels nous prenons part. Estimation du nombre d'habitants participants à ces projets et selon quelles modalités. Nombre d'habitants participants aux Conseils citoyens
		3.3) Favoriser les relations décideurs - habitants	EP - Rencontre décideurs – habitants sur des sujets donnés	Nombre de rencontres Sujets évoqués

4.4. Tableau du projet familles 2015 -2019

Dans toutes ses actions, le centre socio-culturel sera vigilant à avoir une attention particulière aux personnes souffrant de solitude, d'isolement ou d'exclusion. Cela passe en particulier par la qualité de la fonction accueil: bénévoles et professionnels à l'accueil mais également tout un chacun sollicité par un ou des habitants. Cette fonction nécessite notamment une disponibilité et des temps informels qui favorisent, selon notre expérience, l'expression de difficultés personnelles et/ou familiales.

METHODE DIFFERENTE - NOUVEAU ou EFFORT PARTICULIER

Situation problème	Orientations	Objectifs opérationnels	Actions	Indicateurs
<p>Nous avons été interpellés par des parents nous faisant part de difficultés qu'ils rencontrent dans l'éducation de leurs enfants ou encore de relations parfois difficiles entre les parents et l'institution scolaire. Nous observons nous-même ces difficultés à travers certains comportements.</p> <p>De manière plus générale, nous constatons que la</p>	<p>1) Favoriser les liens familiaux, sociaux, intergénérationnels et territoriaux</p>	<p>1.1) Renforcer les liens familiaux et entre les générations</p>	« Ateliers parents – enfants »	<p>Retours et commentaires des familles.</p> <p>Les rencontres entre parents ne se connaissant pas.</p> <p>Les échanges que ces ateliers suscitent entre participants.</p> <p>Les perspectives proposées par les participants</p> <p>Nombre de participants</p> <p>Nombre de personnes qui reviennent aux ateliers</p>
			« Atelier Ecoutez et animez des histoires en famille »	<p>Retours, commentaires des enfants, familles, enseignants</p> <p>Echanges avec l'animatrice</p> <p>Echanges entre parents</p> <p>Echanges entre parents et enfants</p> <p>Observations de l'animatrice</p> <p>Implication des parents</p>
			« Le temps des parents »	<p>Retours, commentaires des familles, des professionnels</p> <p>Echanges entre parents</p> <p>Observations des professionnels</p> <p>Implication des parents</p>
			« Le printemps des poètes »	<p>Nombre de personnes parties prenantes</p> <p>Retours des participants</p> <p>Retours des partenaires</p>
			« Les sorties familiales » (dispositif VFS)	<p>Nombre de sorties proposées et réalisées.</p> <p>Nombre de familles participantes, connues ou nouvelles.</p>

Projet social 2015 2019 du centre socio culturel du point du jour

cohésion sociale est mise en cause alors qu'elle est un facteur essentiel du bien vivre ensemble.			Présence et participation de tous les membres de la famille Effectifs par sortie Remarques et appréciations des familles sur la sortie à travers la mise en place du Livre d'or des sorties
		Des actions intergénérationnelles culturelles et/ou festives (Biennale de la danse, Fête des lumières, fête du centre socio-culturel...)	Nombre de participants Nombre de partenaires Nombre de partenariats qui se renouvellent
		MD - Violences intrafamiliales	Nombre de situations traitées en réunion d'équipe Type de situation Nombre de relais vers des partenaires spécialisés
		EP - Promotion de l'égalité garçons filles	Actions menées dans le cadre de la quinzaine de l'égalité impulsée par la Région Rhône-Alpes
		EAJE « Les 3 p'tits points... »	Nombre d'enfants accueillis Qualité et mise en œuvre du projet éducatif
		EP - Séparation Mère - Enfant	Nombre de séances collectives animées par la MDR accueillies dans nos locaux Nombre d'enfants concernés par cette problématique accueillis au sein de l'EAJE
	1.2) Renforcer les liens entre la famille et l'école et soutenir la réussite scolaire de l'enfant	« Réussir sa scolarité » à l'école élémentaire Curie	Nombre d'enfants inscrits. Retours sur la progression de l'enfant avec les bénévoles et les institutrices. Participation des parents et des bénévoles aux rencontres proposées par le collectif. Echanges avec les parents. Relais entre l'école et les parents
		« Raconte-moi une histoire » : accompagnement à la	Nombre d'enfants Les échanges entre enfants Le cheminement de la pensée de chacun

			scolarité à l'école des Gémeaux	Qualité du partenariat avec l'école
			Accompagnement scolaire collégien	Cohérence du nombre de bénévoles par rapport au nombre de jeunes Résultats scolaires Lien parents-jeunes et animateur bénévole
<p>Nous sommes ponctuellement sollicités par des familles en butte à des difficultés notamment internes à la cellule intrafamiliale.</p> <p>Le taux de parents seuls avec un ou des adolescents est très significatif sur Jeunet et Janin en particulier. C'est une situation qui peut être difficile à vivre.</p> <p>Des familles sont également confrontées à la complexité de la réglementation et/ou à la difficulté de solliciter des</p>	<p>2) Soutenir les projets des habitants et leur pouvoir d'agir sur des enjeux importants pour eux</p>	2.1) Etre à l'écoute des familles, identifier leurs besoins, leurs attentes	Ecoute habitants par des habitants et des professionnels	<p>Nombre de demi-journées d'accueil tenues par des bénévoles</p> <p>Nombre de réunions d'équipe durant lesquels un temps spécifique est consacré à ce que nous disent les habitants, aux évolutions que nous repérons.</p> <p>Nombre de réunions de CA durant lesquels où un temps spécifique est consacré à ce que nous disent les habitants, aux évolutions que nous repérons.</p>
		2.2) Répondre aux demandes des parents confrontés à des difficultés spécifiques, favoriser l'information auprès des familles	« Permanence d'aide aux démarches administratives »	<p>Nombre de demandes</p> <p>Temps alloués à chaque entretien</p> <p>Lien à garder</p> <p>Identification de ce « service » par les personnes (par les sollicitations)</p>
			MD - Orientation vers des partenaires spécialisés (MDR et CMP en particulier)	<p>Nombre d'orientations</p> <p>Connaissance de l'organigramme des partenaires sollicités</p>
			Accompagnement à la parentalité (en particulier dans le cadre de l'EAJE)	<p>Nombre de suivis</p>
		2.3) Accompagner des projets de parents, de familles	« Les départs en vacances » (dispositif VSF)	<p>Nombre de familles concernées, nombre de départs réalisés.</p> <p>Implication de la famille dans son projet.</p> <p>Bilan au retour des vacances pour connaître les effets de ce projet sur chaque participant et au sein de la cellule familiale.</p>
			EP - Etudier la pertinence et le cas échéant la faisabilité de créer de nouvelles actions à	<p>Temps de réunion d'équipe consacré à l'étude de ces actions.</p> <p>Décisions du CA concernant leur mise en œuvre.</p>

Projet social 2015 2019 du centre socio culturel du point du jour

institutions publiques pour les résoudre. Ces familles, et d'autres, sont également porteuses de ressources et d'envies d'agir.			l'initiative du centre socio-culturel : lieu d'accueil parents enfants, université de parents et de grands parents	
			EP - Formaliser et expérimenter un dispositif qui permette aux familles de solliciter un accompagnement à l'élaboration et/ou la mise en œuvre de projets	Formalisation d'un document qui présente un dispositif. Validation de ce document par le CA. Le cas échéant, nombre de projets accompagnés.
Le lien entre les familles et les institutions peut parfois être difficile compte-tenu des enjeux et des représentations de chacun. Un directeur d'école évoque particulièrement cette difficulté.	3) Favoriser un processus de décision participatif en interne et sur le territoire	3.1) Suivre et actualiser le projet famille du centre socio-culturel du Point du Jour	EP - Mise en place d'une Commission par axe	Composition des Commission Nombre de réunions
		3.2) Assurer une fonction de médiation entre les parents et les institutions	Accueil/ écoute/ échanges au sein des écoles maternelles, voire élémentaires.	Les échanges avec les familles Les idées émergentes Nombre d'échanges avec l'équipe enseignante

Une lecture de la circulaire de la CNAF qui introduit la notion de projet familles permet d'en dégager 3 objectifs complémentaires :

- Des actions contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants.
- Renforcer la cohésion intrafamiliale.
- Renforcer la solidarité inter familiale.

Chacun de ces objectifs a été travaillé en réunion d'équipe sous forme de brainstorming pour en préciser la manière dont nous les comprenons. Les fiches actions du projet familles ont ensuite été relues pour préciser en quoi les actions présentées ci-dessus contribuent à l'un ou à plusieurs d'entre eux. Une synthèse de ce travail est présentée en annexe.

5 - Les ressources du projet 2015-2019

5.1. La gouvernance

La gouvernance de l'association est assurée par des instances associatives statutaires (Assemblée Générale, Conseil d'administration, Bureau) et par d'autres instances (Commissions thématiques). Le Conseil d'administration est composé d'au plus 17 adhérents, 4 représentants d'associations locales agréées par le CA et des membres de droits (Maire du 5^{ème} arrondissement, CAF du Rhône, Métropole de Lyon).

La troisième orientation de notre projet social et de notre projet familles prévoit de favoriser un fonctionnement collégial et une démocratie participative au sein de ces instances. Dans cet objectif, la révision de nos statuts validée par les adhérents réunis en Assemblée Générale extraordinaire le 19 mai 2015 prévoit la possibilité d'organiser le Bureau de l'association de façon classique par fonction (par exemple : Président, Trésorier, Secrétaire...) ou d'avoir un fonctionnement plus collégial par mission (par exemple Représentation, Finances, Projet social et projet familles...). Cette dernière option qui confie les responsabilités au Bureau dans son ensemble, et non à un Président seul représentant, favorise un fonctionnement collégial.

Le suivi par des Commissions est une organisation en place de longue date au sein de l'association. La liste des commissions et leurs missions seront aménagées dans le cadre du projet social et du projet familles. Nous prévoyons de créer une commission par axe pour suivre la mise en œuvre du projet social et du projet familles :

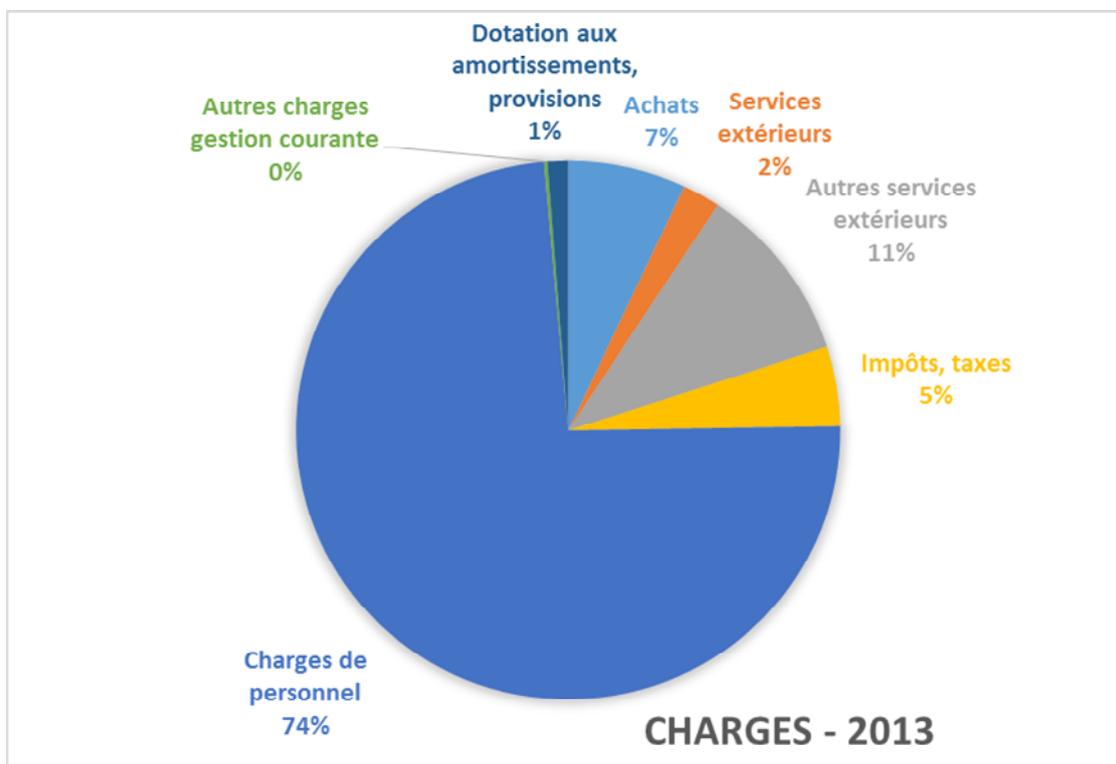
- Commission « Favoriser les liens »
- Commission « Soutenir les initiatives »
- Commission « Favoriser un processus de décision participatif »

Chacune de ces commissions pourront le cas échéant créer des sous-commissions sur des enjeux spécifiques.

Ces commissions sont composées d'administrateurs, de bénévoles, d'adhérents, de salariés. Chaque réunion fait l'objet d'un compte-rendu. Le travail en commissions contribue un suivi-évaluation du projet social et du projet familles en continu.

5.2. Les ressources humaines

Les ressources humaines salariées et bénévoles sont la principale richesse de l'association. C'est également et fort logiquement pour un centre social, le premier poste de dépenses :



Nous distinguons au sein des professionnels salariés :

- L'équipe dite permanente composée de 13 salariés qui sont tous en CDI. Cette équipe est complétée ponctuellement par des salariés recrutés en contrat aidé (1 salarié en contrat d'avenir jusque fin juillet 2015), en contrat d'engagement éducatif (notamment des postes d'animateurs lors des vacances scolaires), ou en CDD (pour assurer un remplacement, ou sur une mission spécifique).
- Les intervenants de nos ateliers : certains sont salariés de l'association (10 en CDI), d'autres sont bénévoles (4) ou interviennent dans le cadre de prestation.
- L'équipe Accueil de Loisirs Associés aux Écoles (ALAE) composée d'une directrice et d'une dizaine d'animateurs. Ces contrats de travail ne seront pas renouvelés au de-là du 3 juillet 2015 compte-tenu de la décision du Conseil d'administration de ne pas poursuivre son engagement dans la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires au-delà de l'année scolaire 2014/2015. Pour cette raison ces salariés n'apparaissent pas sur l'organigramme présenté ci-dessous.

Le nombre de bénévoles est particulièrement important au regard de la taille de l'association et comparativement à d'autres associations. C'est une spécificité de notre association liée notamment à son histoire.

Nous distinguons différents types de bénévoles :

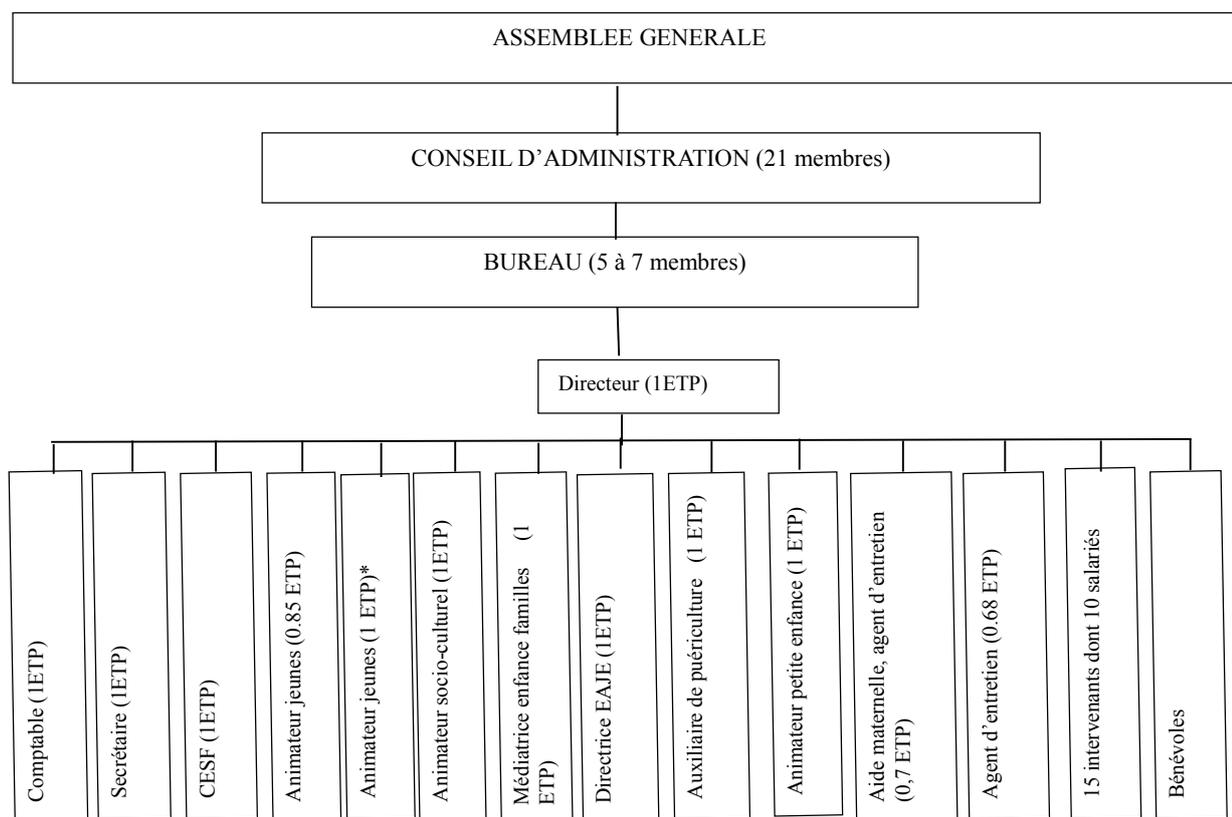
- Les bénévoles élus au Conseil d'administration,
- Les bénévoles encadrant des activités : danses, café-philo, atelier mémoire, randonnées, club séniors, ...
- Les bénévoles assurant l'accueil,
- Les bénévoles intervenant dans des activités (essentiellement, mais pas exclusivement : soutien scolaire, apprentissage du français, randonnées).

Soit au total environ 87 bénévoles (rapport annuel 2014).

Nous sommes vigilants à ce que chaque activité ou atelier soit animé par une ou des personnes responsables clairement identifiées. Elles peuvent être salariées ou bénévoles.

Organigramme hiérarchique (hors équipe ALAE)

La gouvernance de l'association est assurée par des instances statutaires présentées ci-dessous. L'ensemble des salariés et des bénévoles d'activité (hors administrateurs) sont placés sous la hiérarchie du directeur. Les administrateurs sont les employeurs, le directeur est le chef du personnel.

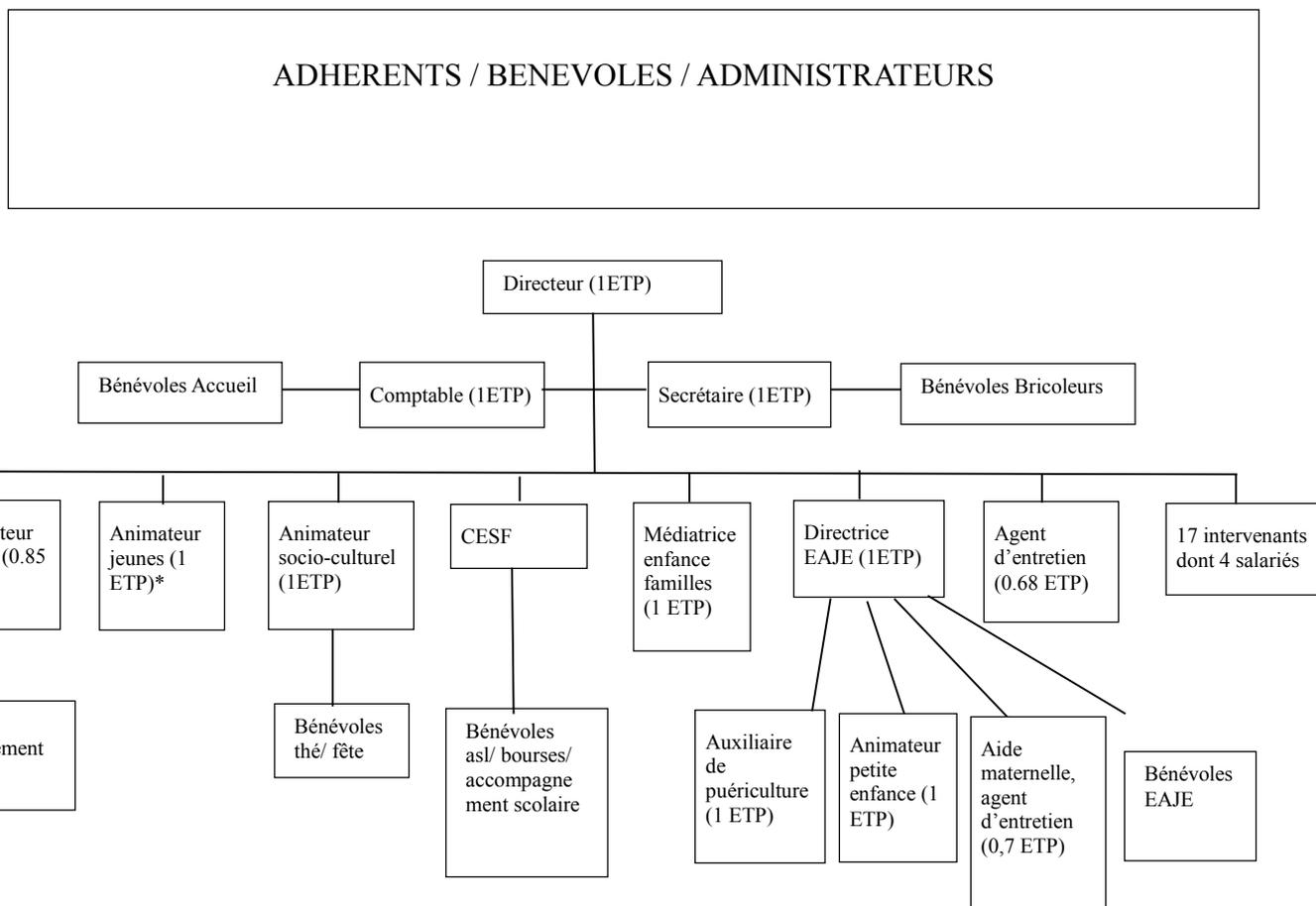


** salarié en contrat d'avenir jusque fin juillet 2015. La pérennisation éventuelle de ce poste doit faire l'objet d'une validation conjointe avec la Ville de Lyon. Il a en effet été créé pour expérimenter la pertinence d'une animation de proximité sur le quartier Jeunet.*

Organigramme fonctionnel (hors équipe ALAE)

Les relations fonctionnelles sont très nombreuses et ne peuvent pas être figurées sur un schéma qui serait illisible. L'organigramme ci-dessous met en évidence :

- Les relations au quotidien entre adhérents, bénévoles et administrateurs ;
- le travail associé entre professionnels et habitants bénévoles ;
- les fonctions transversales de la comptable et de la secrétaire ;
- l'équipe EAJE.

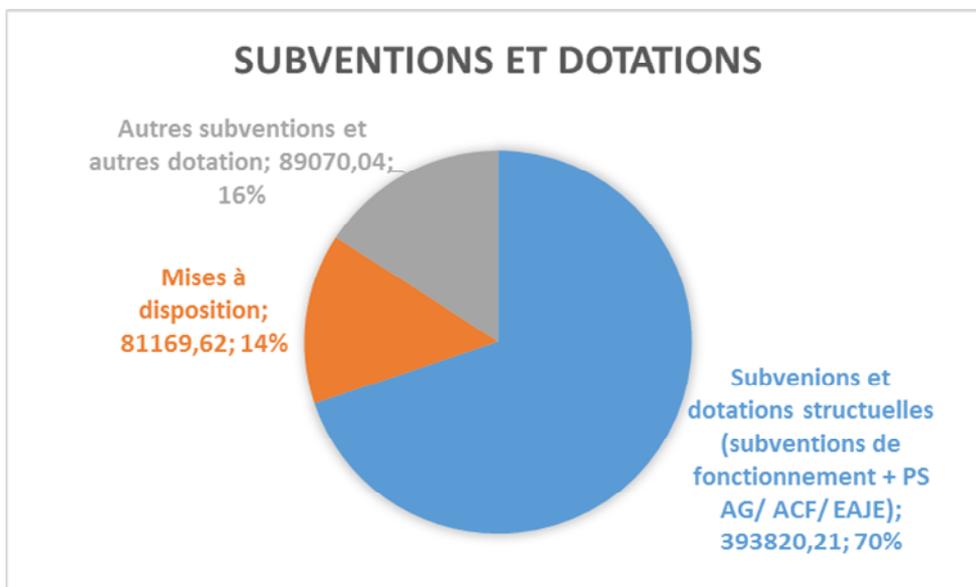


5.3. L'économie du projet

Les produits sont essentiellement de 2 types :

- Des produits structurels liés au projet social et au projet familles de l'association : dotation globale de la Ville de Lyon et valorisation de la mise à disposition de locaux, prestation animation globale, prestation animation collective familles et prestation EAJE de la CAF du Rhône, subventions de la CAF du Rhône et de la Métropole de Lyon, cotisations des adhérents.
- Des produits plus conjoncturels liés aux activités mises en œuvre ou à des dispositifs publics : prestations de services (ALSH), subventions liées à des projets (notamment en lien avec le contrat éducatif local/ le contrat local d'accompagnement scolaire/ le Réseaux d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents d'une part, et la politique de la ville d'autre part), inscriptions aux activités.

En intégrant les ressources mises à disposition (en l'occurrence nos locaux), les subventions et dotations publiques se répartissent de la manière suivante en 2013 (année de référence que nous avons préféré à 2014 parce que l'exercice a été impacté l'an dernier par la gestion d'un ALAE et que nous ne continuerons pas cette activité) :



De manière plus détaillée, l'évolution est la suivante sur les 4 dernières années :

	2011	2012	2013	2014
Subventions de fonctionnement				
1. Ville de Lyon	175 683	181 196	220 614	309 488
2. CAF du Rhône	27 820	28 530	28 960	29 250
Sous total	203 503	209 726	249 574	338 738
Subventions affectées à un projet				
• Ville de Lyon	19 800	19 032	27 800	19 892
• CAF du Rhône	7 790	5 156	5 790	6 056
• Conseil Général	20 200	19 500	19 525	19 525
• Conseil Régional	0	0	5 000	5 000
• Etat	11 800	11 800	14 500	18 500
• MSA	1 408	115	85	0
Sous-total	60 998	55603	72699	68 973
Subventions non affectées CNASEA	5616	0	5363	13008
TOTAL 1	270 117	265329	327637	420719
Prestations CAF				
Animation globale	58 032	59 952	61 062	62 191
Animation collective famille	12 944	13 372	13 619	13 871
CLAS	3 390	5 199	6 852	6 978
ALSH	2 334	2 417	4 154	3 775
Rythmes scolaires	0	0	0	2 298,50
EAJE	29 098	32 516	69 565	73 922
Sous-total	105799	113459	155253	163036
TOTAL 2	375916	378788	482890	583755

Il est essentiel que les produits structurels constituent le socle de notre économie pour garantir la cohérence de la mise en œuvre du projet social et du projet familles et une inscription dans la durée de nos actions sur le territoire. Un financement annuel par activité fragilise en effet doublement cette cohérence. D'une part, par définition, il peut être remis en cause chaque année. D'autre part, il privilégie une entrée par action au risque de perdre de vue le projet social et le projet familles dans leur globalité.

Les financements conjoncturels d'activité permettent quant à eux de développer des actions nouvelles et/ou répondant à des besoins spécifiques. Ils sont donc tout aussi nécessaires mais viennent en complément de l'assise économique fondée sur le projet social et le projet familles.

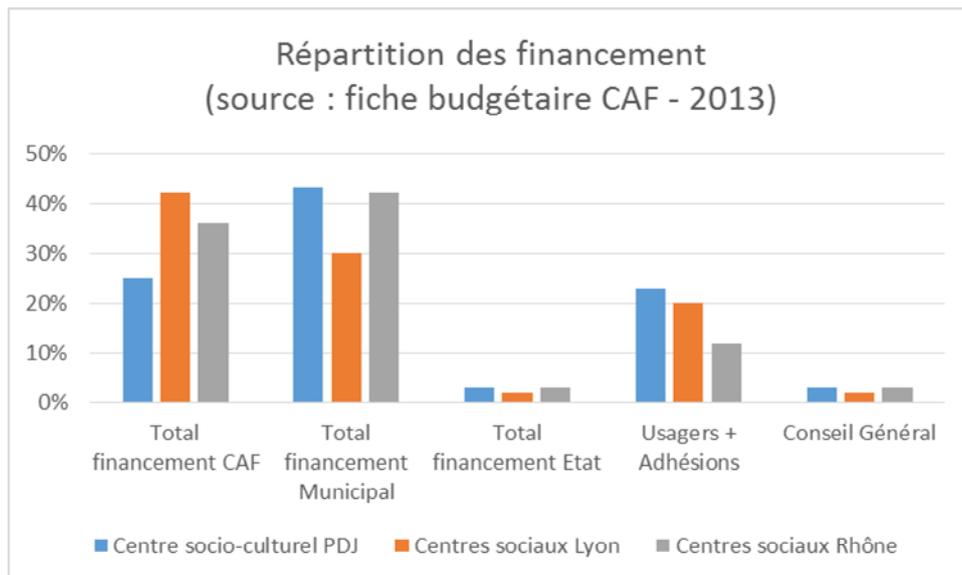
L'économie générale de la structure est actuellement saine et correspond aux besoins de la structure. La structure du bilan au 31 décembre 2014 en témoigne (Cf. Annexes).

Nous pouvons craindre une remise en cause de cette économie générale notamment par une baisse des dotations et subventions publiques liée à la conjonction de plusieurs facteurs :

- La baisse des dotations de l'État aux collectivités locales dans le cadre d'un effort national de désendettement. Cette baisse contraint de fait nos partenaires locaux à rechercher des économies qui pourraient se traduire par des baisses de subventions ou de dotations.
- La révision de la géographie prioritaire au 1^{er} janvier 2015 avec notamment la sortie du quartier Jeunet de la politique de la Ville. Ce quartier est dorénavant considéré en veille active. Cela peut impliquer une baisse significative voire une suppression de certains financements, notamment de l'État, qui ne pourra pas être compensée le cas échéant par la Ville de Lyon.

Dans cette configuration, sur laquelle nous n'avons pas pris, la participation financière des adhérents de l'association est essentielle. Non seulement, elle garantit pour partie notre autonomie financière mais plus fondamentalement elle contribue également à la pérennité de l'association. Les activités et ateliers proposés par l'association sont ainsi essentiels à plus d'un titre : ils permettent premièrement aux personnes qui y participent de s'épanouir, de développer des habilités, des savoirs faire et de tisser des liens entre eux, mais, en plus, la marge nette qu'ils dégagent vient soutenir financièrement des actions relevant directement du projet social et du projet familles en complément des subventions publiques.

La participation financière des usagers en proportion de notre budget est significativement plus importante au sein de notre association que dans d'autres centres sociaux du Rhône et de manière moins marquée que dans les autres centres sociaux de Lyon : elle représente 23% de nos financements contre 12% en moyenne pour les centres sociaux du Rhône.



Nous pouvons toutefois craindre une baisse des inscriptions aux activités dans le contexte de fort chômage qui peut affecter une partie de nos adhérents et/ou de leurs proches.

Par ailleurs dans le souci de favoriser l'accès à tous à nos activités, il nous faut trouver le point d'équilibre économique entre un prix qui ne soit pas trop haut et serait prohibitif d'une part et la nécessité de dégager une marge nette pour garantir notre économie globale d'autre part.

L'ensemble du projet social et du projet familles a été conçu pour être mis en œuvre dans un cadre économique analogue dans sa structure à celui du projet 2011/2014 (hors ALAE). Des baisses de financements, notamment structurels, pourraient nous contraindre à revoir nos ambitions à la baisse.

5.4. La communication

La communication doit permettre aux habitants du Point du jour de mieux nous repérer, mieux nous connaître – en particulier les personnes plus isolées. La communication doit servir un des grands objectifs du projet, la volonté de soutenir les initiatives locales. Pour cela, il faut montrer la capacité d'accompagnement de l'association.

L'association a développé différents outils et supports de communications : plaquette, newsletter trimestrielles, site internet, affiches et flyers liés à des actions spécifiques. Ceux-ci ont prouvé leur utilité mais également leurs limites quand nous constatons que des habitants ne nous connaissent pas ou n'identifient pas des actions que nous proposons déjà.

Il nous faudra revisiter ces outils dans le cadre d'une stratégie de communication qui reste à élaborer.

Enfin, dans le cadre du modèle économique évoqué précédemment, la communication prend une importance particulière pour conserver un grand nombre d'adhérents. Ce n'est bien sûr pas l'objectif principal.

5.5. Les locaux

L'association dispose de locaux mis à sa disposition par la Ville de Lyon. Les conventions de mise à disposition ont été renouvelées en 2015 pour 6 ans.

Siège social – 10 Impasse Secret 69005 Lyon : une surface de 689 m² répartis sur 3 niveaux.

Ces locaux situés au Point du Jour sont globalement adaptés à notre activité avec toutefois certaines réserves :

- Les 2 grandes salles d'activités sont situées en rez-de-chaussée et sont tout à fait accessibles aux personnes en situation de handicap physique. Des sanitaires adaptés ont été réalisés en 2014. En revanche, les plus petites salles d'activité au 3^{ème} étage ne sont pas accessibles aux personnes à mobilité réduite.
- Hormis les locaux de l'EAJE qui répond aux normes en vigueur, les autres espaces ne sont pas adaptés à l'accueil d'enfants. Nous ne disposons pas de sanitaires adaptés. Par ailleurs, l'exiguïté des locaux au regard de notre activité ne permet pas d'organiser un espace jeunes pérenne. Ces contraintes limitent les activités que nous souhaiterions développer au sein de nos bâtiments.
- La cuisine est réservée aux seuls professionnels de l'association et n'est pas aux normes pour proposer des repas collectifs qui répondraient pourtant à une demande.

Il faut noter leur bonne localisation, au carrefour de différents quartiers (Janin et Jeunet en particulier).

« Espace 33 » – 33, rue Sœur Janin 69005 Lyon : une surface de 155 m² en rez-de-chaussée

Ce lieu est situé sur le quartier Janin qui demeure dans la géographie prioritaire de la politique de la Ville. Il nous permet de développer des relations de proximité avec des habitants de ce quartier et d'être partiellement repérés par eux. Il ne fait en effet l'objet d'aucune communication extérieure.

Il vient également en complément des locaux de notre siège social trop exigus pour accueillir l'ensemble de nos activités.

Par ailleurs, il accueille également les actions d'autres associations partenaires (convention à rédiger) : Centre social et culturel de Champvert, Relai Assistantes Maternelles (RAM)/ Antenne Janin, Mirly Solidarité.

Son utilité n'est donc plus à démontrer.

Quartier Jeunet

Un local sur le quartier Jeunet aurait une utilité analogue. Ce quartier ne dispose en effet pas d'un tel lieu. Les membres du groupe technique Jeunet ont à plusieurs reprises souligné l'intérêt que représenterait la mise à disposition d'un local. Ce projet n'a pas pu aboutir à ce jour.

6 – L'évaluation du projet 2015-2019

Chaque année, le rapport annuel portera sur l'évaluation de l'un des 3 axes du projet à partir de 1 ou 2 questions évaluatives. L'évaluation portera sur l'évolution des besoins de la population, la réponse à ces besoins proposée par le centre socio-culturel et les actions en cours.

Elles seront proposées par le groupe projet qui se transformera en groupe suivi-évaluation au sein duquel nous aurons le souci d'associer des habitants. Ces questions évaluatives seront validées par le Conseil d'administration.

Des indicateurs d'évaluation ont été pré-identifiés pour chacun de nos 3 axes. Ils devront être complétés en fonction des questions évaluatives retenue.

Favoriser les liens

Nombre d'animations et échanges intergénérationnels (petite enfance, enfance / séniors ; adolescents/ adultes, séniors ; participation de jeunes aux randonnées...).

Nombre d'actions menées en partenariats sur le territoire.

Nombre d'accompagnement et d'orientations d'habitants vers d'autres structures en fonction de leurs demandes et besoins.

Echanges entre habitants (via un cahier de « liaison » par exemple).

Soutenir les initiatives

Communication sur la fonction d'appui du centre socio-culturel les initiatives soutenues.

Nombre de démarches engagées (ayant abouties ou non) par les habitants

Nombre de démarches engagées par des adhérents (organisation d'atelier sans intervenant par exemple)

Favoriser un processus de décision participatif

Participation aux instances de consultation des habitants pour être à l'écoute du territoire.

Expression des adhérents sur des choix à faire au sein de l'association (affectation de fonds propres sur certaines actions, décoration du sas, format et thème de certains évènements...).

Organisation de temps de concertation avec les habitants, les bénévoles, les salariés sur des projets qu'ils proposent.

Communication sur les projets proposés, sur leur état d'avancement.

Les Commissions et l'équipe professionnelle travailleront à l'évaluation à partir de ces questions. Ce travail se nourrira également des indicateurs d'activité intégrés dans les tableaux présentant la déclinaison du projet social et du projet familles.

Plutôt que de proposer un bilan des actions réalisées, le rapport annuel rendra compte du travail d'évaluation et sera mis en débat en Assemblée générale.